



ANALYSES ET SYNTHÈSES

-  La situation des grands groupes bancaires français à fin 2016

SOMMAIRE

1. LA RENTABILITÉ.....	6
1.1. Des résultats en légère progression en 2016	6
1.1.1. Des revenus atones	6
1.1.2. Un coefficient d'exploitation en progression contenue	8
1.1.3. Un coût du risque en baisse	9
1.1.4. Un résultat net qui progresse légèrement.....	10
1.1.5. Des rendements assez homogènes et au niveau des grandes banques européennes ou au-dessus	10
1.2. Des performances contrastées entre les diverses lignes métier	12
1.2.1. La banque de détail en France pèse sur les performances.....	14
1.2.2. La banque de financement et d'investissement bénéficie d'une baisse du coût du risque	16
1.2.3. L'assurance et la gestion d'actifs continuent de croître à un rythme soutenu	17
2. L'ÉVOLUTION DES BILANS	18
2.1. L'actif bénéficie de la progression de la trésorerie et des crédits.....	18
2.2. La progression du passif reflète quasi exclusivement celle des dépôts autres que ceux d'établissements de crédit.....	19
3. L'ÉVOLUTION DES RISQUES	23
3.1. La progression des EFP est toujours soutenue par le risque de crédit.....	23
3.2. Les EFP au titre du risque de crédit progressent sous l'effet d'une hausse des volumes.....	23
3.2.1. Une augmentation des volumes qui s'est accompagnée d'une hausse contenue des EFP crédit	23
3.2.2. La qualité des crédits se situe au-dessus de la moyenne des banques européennes	26
3.3. Les EFP au titre de l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA).....	28
3.4. Les EFP au titre des risques de marché se réduisent.....	28
3.5. Les EFP au titre du risque opérationnel s'accroissent encore mais s'inscrivent en-deçà de la moyenne européenne	30
4. LES RATIOS RÉGLEMENTAIRES	32
4.1. Un ratio de solvabilité toujours en amélioration.....	32
4.2. Des ratios de liquidité supérieurs aux exigences réglementaires	33
4.3. Des progrès marqués dans le respect de la TLAC dont l'application est prévue dès 2019	36
ANNEXE 1	38
RÉFÉRENCES.....	42
LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	43

Résumé

En 2016, les banques françaises affichent des performances qui demeurent solides dans un environnement marqué par une lente amélioration des perspectives économiques mais des taux d'intérêt toujours très bas et une volatilité accrue sur les marchés reflétant notamment la résurgence de risques politiques ; elles se comparent ainsi favorablement à leurs principales concurrentes européennes :

- Atteignant 145,7 milliards d'euros, le produit net bancaire s'est inscrit en très léger repli par rapport à 2015 (-0,3 %) ; la diminution est en revanche particulièrement marquée dans la banque de détail en France (-3,3 %) où la hausse des volumes de crédits n'a pas permis de contrebalancer les conséquences de l'environnement de taux bas, alors que la plupart des banques ont également pâti d'un repli des commissions ; seules les activités d'assurance et les services financiers spécialisés ont manifesté un certain dynamisme en 2016, tandis que la banque de financement et d'investissement a finalement plutôt bien résisté après avoir connu un 1^{er} semestre en fort recul ;
- Les frais de gestion progressant de 1,2 %, le coefficient d'exploitation s'inscrit en hausse de 1 point de pourcentage à 67,5 % ; les grandes banques françaises affichent sur ce plan une situation comparable à celle de leurs principales concurrentes européennes ;
- Le coût du risque global recule de façon marquée (-20 % par rapport à 2015). La baisse est notable dans toutes les banques et dans l'ensemble des métiers. Les banques françaises ont en effet bénéficié d'un environnement économique plus serein à défaut d'être dynamique, y compris en banque de détail à l'international et dans les secteurs liés à l'énergie, ainsi que de provisions pour litiges plus faibles ;
- La rentabilité des six banques ressort au final assez stable par rapport à 2015, avec des éléments exceptionnels et des effets comptables qui se compensent en 2016 avec une plus-value de près de 3 milliards d'euros liée à la cession de Visa Europe. Le résultat net part du groupe s'établit à 24,3 milliards d'euros contre 23,5 milliards d'euros en 2015 (+3,1 %). Le rendement des actifs (0,36 % en 2016 contre 0,35 % 2015) et des capitaux propres (6,5 % en 2016 contre 6,7 % 2015) apparaît homogène entre les banques françaises et s'inscrit dans la médiane, ou au-dessus, des performances des autres grandes banques européennes.

Les grandes banques françaises poursuivent le renforcement de la qualité de leurs bilans tout en confirmant leur mise en conformité aux nouvelles exigences réglementaires :

- Les banques françaises ont de nouveau réduit le poids des actifs et des passifs détenus à des fins de transaction ; à l'actif, ces évolutions se sont faites au bénéfice des comptes de trésorerie et des dépôts auprès des banques centrales, dont la progression reflète le renforcement de la situation de liquidité réglementaire, ainsi que des crédits, notamment à destination des ménages ; au passif, les dépôts de la clientèle hors établissements de crédit expliquent à eux seuls la progression du bilan ;
- La qualité des actifs poursuit son amélioration, le taux d'encours dépréciés enregistrant un repli de 16 points de base à 3,93 %, sous l'effet d'une hausse des encours totaux plus rapide que celle des encours dépréciés ; les banques françaises continuent d'afficher à cet égard une situation favorable par rapport à leurs concurrentes européennes ;
- En dépit d'une hausse des exigences en fonds propres de 3,2 milliards d'euros tirée par l'augmentation des volumes de crédits, le ratio de solvabilité *Common equity tier 1* (CET1) a de nouveau progressé de 60 points de base pour s'établir à 13,2 % ; les banques françaises affichent ainsi un ratio CET1 médian supérieur de 110 points de base à la médiane des banques européennes de dimension internationale ;

- Enfin, les banques françaises ont pleinement intégré les nouvelles exigences relatives à la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC), dont l'application est prévue en 2019 ; en particulier, leurs plans de financement pour 2017 comprennent l'émission de nouveaux titres de dette senior non privilégiée.

Malgré une situation financière qui reste donc très solide, plusieurs risques justifient cependant le maintien de la vigilance des superviseurs :

- En dépit d'une remontée engagée mi-2016, l'environnement de taux bas continue de peser de façon importante sur les résultats des banques françaises, et en particulier sur ceux de la banque de détail en France et sur les grands marchés européens. Par ailleurs, en abaissant le rendement des portefeuilles de crédits à taux fixe à des niveaux très faibles, cet environnement expose les banques françaises à des risques en cas de remontée trop brutale des taux. Si la repentification progressive de la courbe observée depuis maintenant plus de six mois devrait avoir un impact positif sur la rentabilité des banques, la résurgence des risques politiques en Europe ou aux États-Unis, ne permet pas d'exclure un scénario de forte remontée des taux qui pourrait se révéler dommageable si les politiques de gestion actif-passif étaient prises en défaut dans leur phase de réajustement. L'analyse en cours de la Banque Centrale Européenne sur le risque de taux du portefeuille bancaire des grandes banques européennes devrait, de ce point de vue, apporter un éclairage précieux.
- La digitalisation croissante de la relation client et l'émergence de nouveaux acteurs imposent aux banques de poursuivre l'adaptation de leur modèle d'activité, particulièrement dans la banque de détail, et de consentir d'importants investissements dans le domaine numérique. Ce risque de modèle appelle l'attention des superviseurs à plusieurs titres : une remontée des taux (cf. supra) pourrait se traduire par une réorientation des dépôts vers les acteurs non traditionnels, à structure opérationnelle légère et qui seraient en mesure de proposer des conditions de rémunération des comptes plus attractives que celle offertes par les banques à réseaux. L'adaptation de ces dernières, quoique clairement engagée, constitue un point de vigilance alors même qu'à l'instar de leurs concurrentes européennes le niveau élevé de leurs coûts d'exploitation est fréquemment souligné. Ce besoin d'ajustement, identifié comme un risque dans la période de transition en cours, pourrait toutefois se traduire aussi en opportunités pour les groupes qui auront su anticiper les évolutions à l'œuvre.
- Enfin sur le plan réglementaire, en l'absence d'accord sur la finalisation des accords dits de « Bâle III », les banques françaises restent confrontées à des incertitudes liées à l'impact des nouvelles modalités de calcul des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Étude réalisée par Catherine Adenot, Eugenio Avisoa, Sylviane Ginefri, Joël Guilmo et Emmanuel Point

Mots-clés : produit net bancaire, charges d'exploitation, coefficient d'exploitation, coût du risque, résultat net, ratio de solvabilité, *key risk indicators*

Codes JEL : G21

Préambule

L'analyse porte sur les comptes consolidés des six principaux groupes bancaires français : BNP Paribas (BNPP), Société Générale (SG), le Groupe Crédit Agricole (GCA), le Groupe BPCE (GBPCE), le Groupe Crédit Mutuel (GCM) et La Banque Postale (LBP).

L'ensemble des opérations exercées dans les différentes lignes d'activité (banque, assurance, gestion d'actifs et autres) et dans les différentes zones géographiques, y compris celles effectuées par les filiales implantées dans les pays étrangers, sont prises en compte pour les entités incluses dans le périmètre de consolidation de chacun de ces groupes bancaires.

Pour certains indicateurs de risques, la situation des groupes bancaires français est comparée à la situation de leurs principales concurrentes européennes au travers d'indicateurs clés de risques (*key risk indicators – KRI*) qui sont calculés chaque trimestre par l'Autorité bancaire européenne (*European banking authority – EBA*) sur un échantillon de banques européennes¹. Des comparaisons individuelles sont également établies avec les principales banques européennes d'envergure internationale ; selon les indicateurs examinés, les données peuvent toutefois ne pas être disponibles pour certaines banques, qui sont dans ce cas signalées en note de bas de tableau et de graphique.

¹ Le périmètre a été étendu en 2014 et 2015, voir détails en Annexe 1.

1. La rentabilité

1.1. Des résultats en légère progression en 2016

En 2016, dans un contexte économique en amélioration graduelle et en dépit de taux qui se sont maintenus à des niveaux très bas, les six grands groupes bancaires français ont publié des résultats en légère progression par rapport à 2015 (Tableau 1) :

- Le produit net bancaire (PNB) agrégé diminue de 0,3 % entre 2015 et 2016, à 145,7 milliards d'euros ;
- Les frais de gestion progressant de 1,2 %, le coefficient d'exploitation se dégrade en conséquence de 1 point de pourcentage (pt) à 67,5 % ;
- Le coût du risque recule de façon marquée (-20 % par rapport à 2015).
- Le résultat net s'inscrit en hausse de 3,1 % à 24,3 milliards d'euros.

Tableau 1
Soldes intermédiaires de gestion

	2015	2016	Évolution 2015/2014
Produit net bancaire	146,2	145,7	-0,3%
Frais de gestion	97,2	98,4	+1,2%
Coefficient d'exploitation	66,5%	67,5%	+1,0 pt
Résultat brut d'exploitation (RBE)	48,9	47,4	-3,2%
Coût du risque (CR)	12,9	10,3	-20,0%
Résultat d'exploitation (RBE-CR)	36,0	37,1	+2,8%
Autres produits (+) et charges (-)	1,9	0,5	ns
Résultat avant impôt	37,9	37,6	-0,9%
Impôts	12,5	11,5	-8,3%
Activités arrêtées ou en cours de cession	-0,1	0,1	ns
Résultat net	25,4	26,1	+2,9%
Intérêts minoritaires	1,8	1,8	+0,8%
Résultat net part du groupe	23,6	24,3	+3,1%

Source : Communication financière des 6 groupes (BNPP, SG, GCA, GBPCE, GCM, LBP)

1.1.1. Des revenus atones

Le PNB ressort en très léger repli de 0,3 % par rapport à 2015 mais en hausse de 1,1 % si on le retraite de l'impact de la réévaluation de la dette propre qui, compte tenu de la baisse des *spreads* sur la dette émise par les banques, s'est traduit par une charge nette en 2016².

L'évolution du PNB en 2016 intègre par ailleurs :

- un effet favorable relatif à la cession des titres de Visa Europe à l'américain Visa Inc., qui s'est traduite par l'enregistrement de plus-values de 2,9 milliards d'euros pour l'ensemble des groupes ;
- un impact défavorable des opérations de gestion de bilan menées dans le cadre de la réorganisation du groupe Crédit Agricole, et plus particulièrement entre sa filiale cotée CASA et les caisses régionales ; en particulier, le rachat

² On rappelle que pour les dettes qui sont évaluées en juste valeur sur option, la valeur des instruments doit être révisée à chaque date d'arrêté en fonction de l'évolution du *spread* de crédit de l'émetteur : en 2016, ces effets comptables (qui ne seront plus enregistrés en résultat mais en capitaux propres avec la mise en œuvre d'IFRS9 à compter du 1^{er} janvier 2018) se sont traduits par une charge de 554 millions d'euros (due à l'effet de l'amélioration des *spreads* de crédit des banques sur la valeur de leurs dettes comptabilisées en juste valeur sur option), contre un produit de 1 436 millions d'euros en 2015.

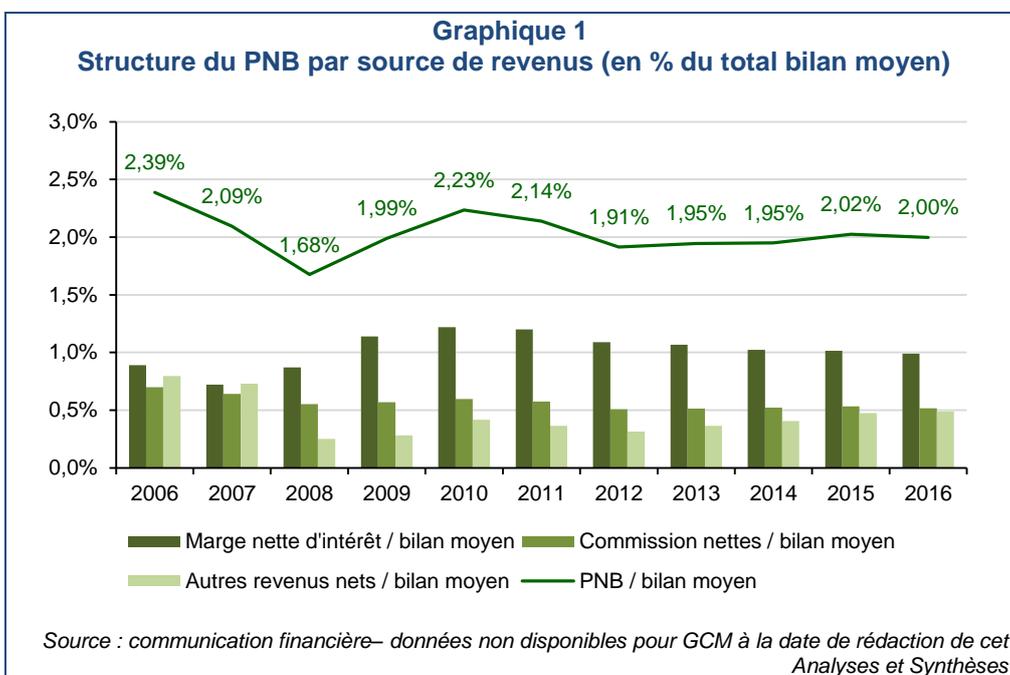
anticipé de titres émis pour le financement du groupe et de LCL s'est traduit par un coût immédiat pour le groupe de près d'un milliard d'euros.

Enfin, contrairement aux résultats publiés l'an passé, ceux de l'exercice 2016 n'ont été que peu affectés par les effets de change³.

Une marge nette d'intérêt en repli

Rapporté au total de bilan moyen⁴, qui augmente de 1 % en 2016, le PNB ressort à 2 %, soit 2 points de base (bps) de moins qu'en 2015 (Graphique 1). Les différentes composantes du PNB ont toutefois enregistré des évolutions diverses :

- la marge nette d'intérêt s'établit à 0,99 % (soit 49,5 % du PNB), en baisse de 3 bps, suivant la tendance entamée en 2010, où elle avait atteint 1,22 % ; les revenus d'intérêt restent, de loin, la principale source de revenus des banques ;
- les commissions affichent un niveau très stable sur les cinq dernières années et se situent à 0,52 % du bilan moyen (-1 bp) ;
- les autres revenus nets, qui recouvrent un large spectre (activités de trading ou sur instruments financiers, activités d'assurance ou de leasing, etc.) représentent 0,49 % du bilan moyen, sont en hausse de 2 bps.



Une moindre dépendance aux revenus d'intérêt

L'examen des indicateurs de risques (*key risk indicators* – KRI) publiés par l'EBA, qui sont calculés sur un échantillon plus large⁵, fait ressortir que les banques françaises tirent comparativement moins de revenus de la marge nette d'intermédiation que les autres banques européennes : depuis 2015, la marge nette d'intérêt rapportée au PNB se situe en-deçà du 1^{er} quartile (46,3 % fin décembre 2016, contre 47,2 % un an plus tôt) et l'écart avec ce dernier s'est accru (Graphique 2).

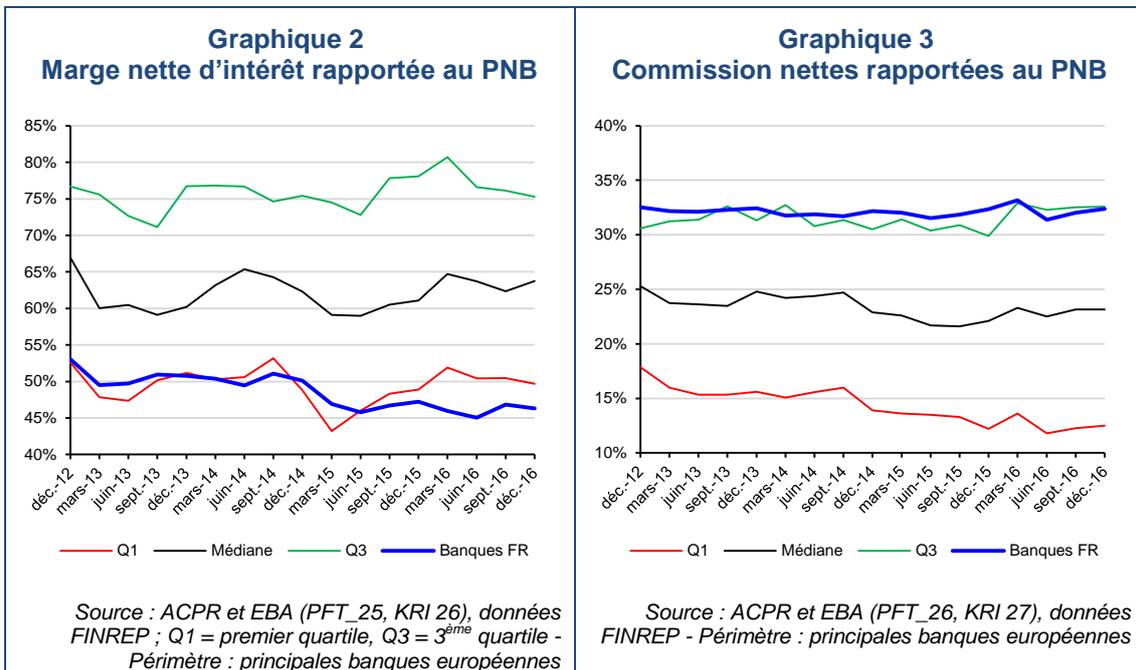
³ Le PNB s'était établi en hausse de 7,3 % en partie en raison des effets de change. Par rapport à l'euro, le dollar US avait notamment progressé de 16,5 % en moyenne entre 2014 et 2015 ; entre 2015 et 2016 le taux de change moyen sur l'exercice est resté stable à 1 euro = 1,11 dollar US.

⁴ Le bilan moyen est calculé comme la moyenne du total de bilan entre le début et la fin de l'année.

⁵ Depuis 2015, les KRI sont calculés sur un échantillon de 195 banques, dont 13 françaises. Cet écart de périmètre explique que la part de la marge nette d'intérêt dans le PNB est légèrement différente entre les graphiques 1 et 2.

Inversement, les commissions représentent une part relativement plus élevée de leurs revenus, soit 32,4 % à fin décembre 2016, les banques françaises se situant au niveau du 3^{ème} quartile des banques européennes (Graphique 3).

Toutes choses égales par ailleurs, les banques françaises sont donc relativement moins sensibles que leurs concurrentes aux évolutions de taux d'intérêt.



1.1.2. Un coefficient d'exploitation en progression contenue

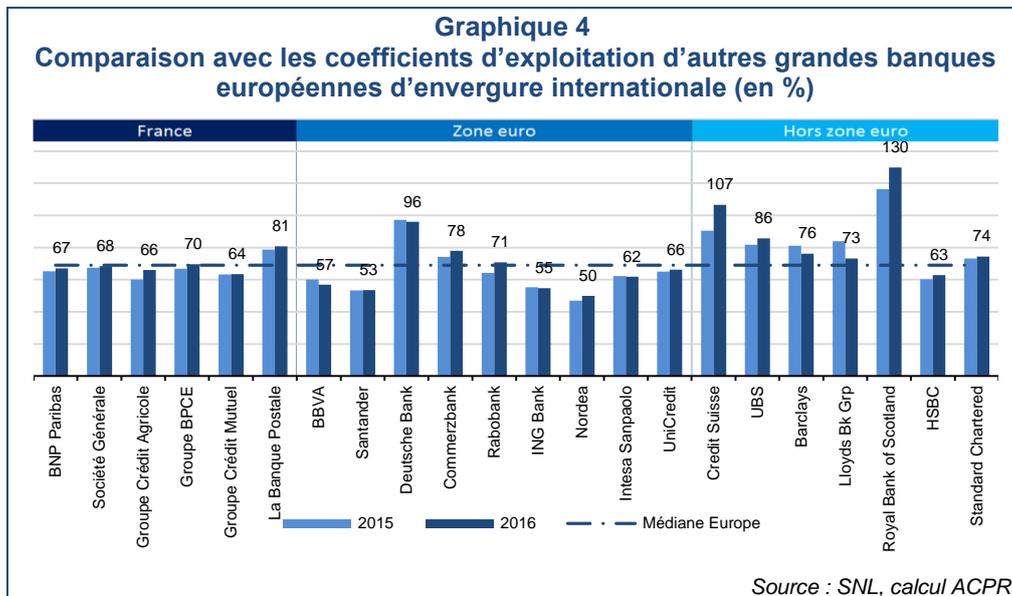
Compte tenu de la baisse du PNB de 0,3 % et d'une progression de 1,2 % des charges d'exploitation, le coefficient d'exploitation moyen (qui rapporte les frais de gestion au PNB) s'établit à 67,5 % en 2016, en hausse de 1 point de pourcentage (pt) par rapport à l'année précédente. En neutralisant la réévaluation de la dette propre (cf. supra), il reste cependant stable par rapport à 2015, à 67,2 %, et faiblement supérieur aux deux années antérieures (Tableau 2).

Tableau 2
Évolution du coefficient d'exploitation

	2013	2014	2015	2016
Coefficient d'exploitation	67,9%	67,4%	66,5%	67,5%
Coefficient d'exploitation retraité	66,6%	66,7%	67,2%	67,2%

Source : Communication financière (hors GCM) – moyenne pondérée

Les grands groupes bancaires français se situent ainsi plutôt en-deçà de la médiane (69,1 % en 2016) des grands groupes européens d'envergure internationale (Graphique 4).

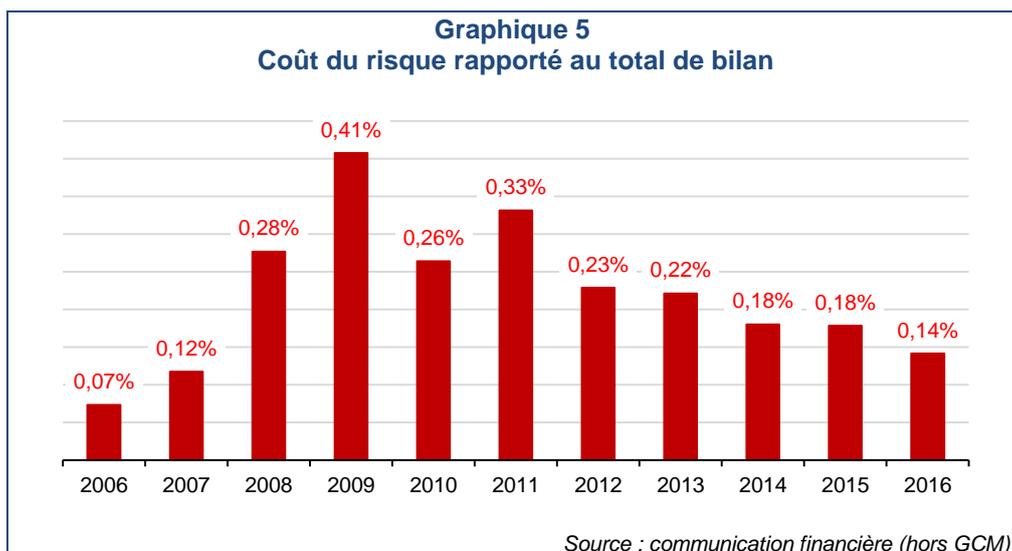


1.1.3. Un coût du risque en baisse

Le coût du risque⁶ agrégé des six principales banques françaises, qui ressortait en légère hausse en 2015 après une nette diminution au cours des exercices précédents, s'inscrit en baisse de 20 % en 2016, à 10,3 milliards d'euros contre 12,9 milliards d'euros en 2015.

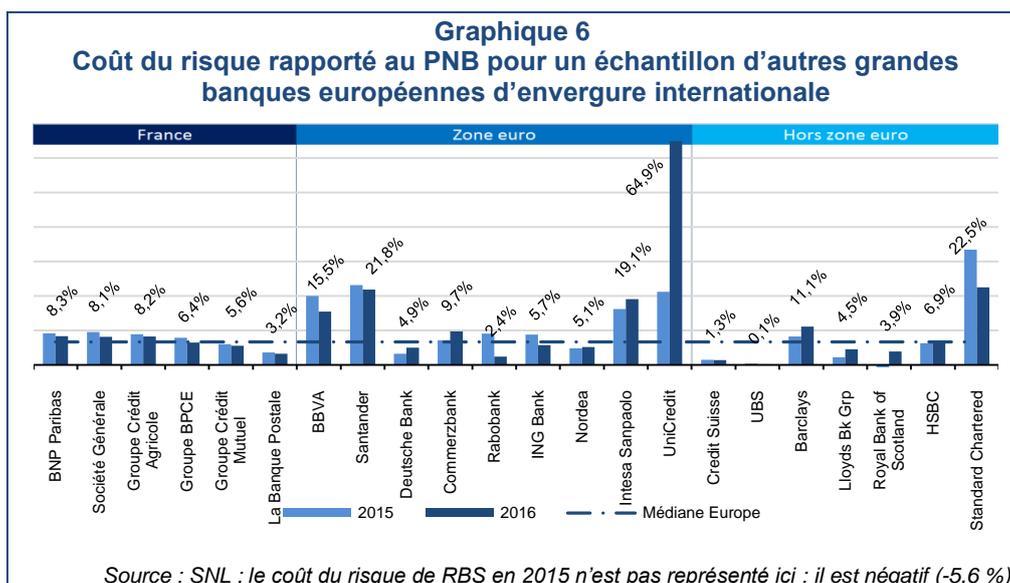
La baisse du coût du risque traduit un environnement économique et des conditions de financement plus favorables, une moindre sinistralité ainsi que, plus spécifiquement, une inversion de tendance dans le secteur de l'énergie qui avait occasionné des provisions en 2015 à la suite de la chute brutale des prix des matières premières, et en particulier du pétrole. Cette baisse reflète également des provisions pour litiges moins élevées en 2016.

Rapporté au bilan moyen, qui a crû faiblement (cf. infra), le coût du risque s'établit en 2016 à 0,14 %, soit le niveau le plus faible observé depuis la crise financière (Graphique 5).



⁶ Le coût du risque comprend les dotations nettes des reprises de provisions sur les prêts et créances, les engagements de financement et de garantie et les titres à revenu fixe, ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables nettes des récupérations sur créances amorties.

Rapporté à leurs revenus, le coût du risque des banques françaises se replie (7,4 % contre 8,4 % en 2015) mais demeure supérieur à la médiane des grandes banques européennes, qui se situe à 6,7 % (Graphique 6).



1.1.4. Un résultat net qui progresse légèrement

Le résultat avant impôt cumulé des six grandes banques françaises ressort proche du niveau atteint en 2015 (37,6 milliards d'euros, soit -0,9 %) :

- L'incidence défavorable de la baisse du PNB et de la hausse des frais de gestion a été compensée par la diminution du coût du risque ;
- Les éléments exceptionnels mentionnés par les banques dans leur communication financière ont eu un impact global moins négatif en 2016 qu'en 2015 (-294 millions d'euros vs -1 858 millions d'euros, respectivement) mais cette amélioration a été en grande partie compensée par l'effet défavorable de la réévaluation de la dette propre en 2016.
- Au final, le résultat avant impôt retraité des éléments exceptionnels s'élève à 38,4 milliards d'euros, soit correspondant à une légère hausse de 0,2 %.

Le résultat net part du groupe a quant à lui atteint 24,3 milliards d'euros, contre 23,6 milliards d'euros en 2015, soit une hausse de 3 %. L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2016, en baisse de 8,3 % par rapport à 2015, représente 30,6 % des bénéfices avant impôt.

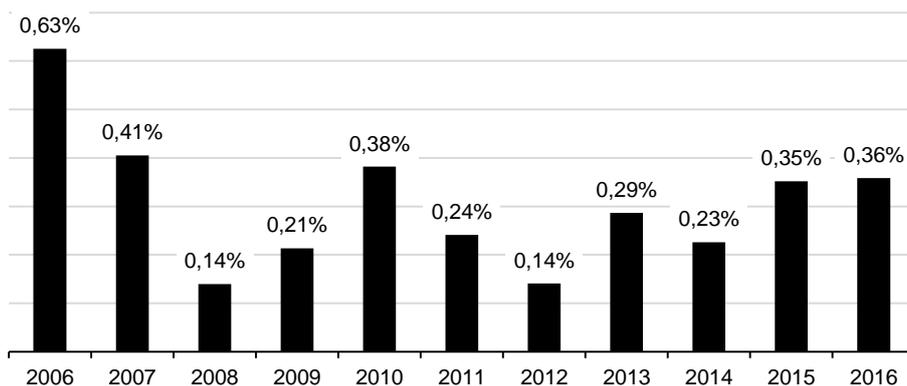
Enfin, après avoir assez nettement augmenté en 2015, la distribution des résultats envisagée sous forme de dividendes évolue peu : le taux de distribution global projeté des bénéfices 2016 s'établit à 51 % (moyenne pondérée pour les quatre banques cotées⁷).

1.1.5. Des rendements assez homogènes et au niveau des grandes banques européennes ou au-dessus

Le résultat net des banques françaises rapporté à leur total de bilan moyen (ou rendement des actifs – RoA) s'affiche à 0,36 % (Graphique 7), en hausse de 1 bp par rapport à 2015.

⁷ BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole SA, Natixis.

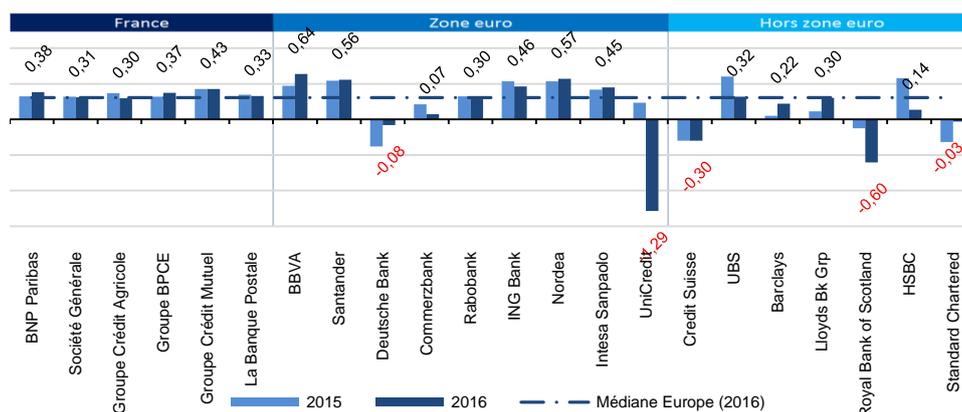
Graphique 7
Résultat net rapporté au total de bilan (Return on Assets)



Source : communication financière (hors GCM)

Les RoA des banques françaises se situent à égalité ou au-dessus de la médiane des grandes banques européennes (0,31 %) ⁸, dont le niveau est cependant tiré vers le bas par les résultats négatifs établis en 2016 notamment par Deutsche Bank, Unicredit, Crédit Suisse et RBS (Graphique 8).

Graphique 8
RoA pour un échantillon de banques européennes d'envergure internationale (en %)



Source : SNL et calculs ACPR

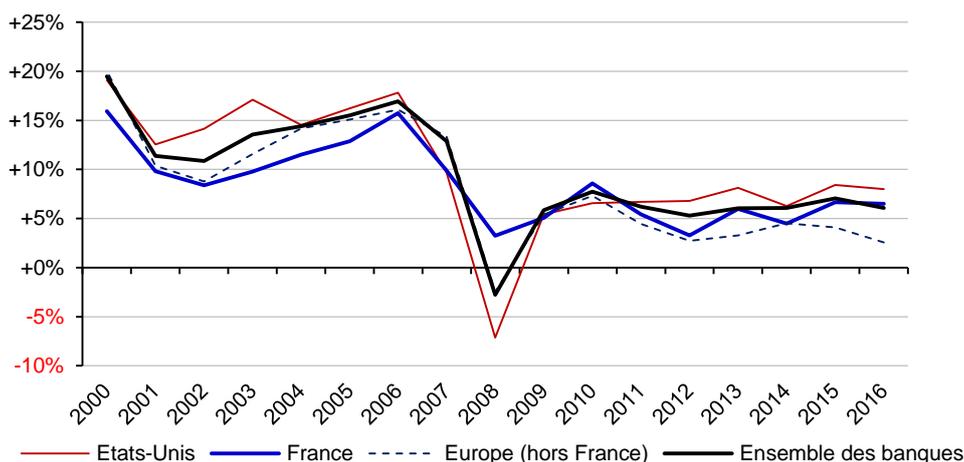
Rapporté aux capitaux propres, le résultat net des six principales banques françaises (RoE) s'élève à 6,5 % en 2016, en légère baisse (-0,2 pt) comparé à 2015 (Graphique 9), ce qui contraste avec la situation globale mesurée en Europe. En dehors de la France, le ratio correspondant pour les autres banques européennes, incluant les banques suisses et scandinaves, fléchit en effet, passant de 4,1 % à 2,6 %.

En 2016, le RoE des banques françaises se compare également favorablement au RoE calculé sur un échantillon mondial de grandes banques internationales (hors Chine et émergents), qui diminue à 6,1 % (-0,9 pt). Le rendement des capitaux propres des grandes banques américaines reste en revanche supérieur en moyenne, bien qu'en léger repli (à 8 %, soit une baisse de 0,4 pt).

D'une façon générale, l'amélioration des niveaux de solvabilité (cf. infra), qui se traduit par une hausse du dénominateur du RoE, couplée à des résultats plus mesurés, maintient la rentabilité des fonds propres à des niveaux significativement inférieurs à ceux d'avant crise.

⁸ À noter, dans les graphiques et les comparaisons internationales qui suivent, les ratios ont été établis sur la base du résultat net statutaire (disponible dans la base SNL), et non du résultat net « normalisé ».

Graphique 9
RoE – Comparaisons internationales (France, Europe, États-Unis)

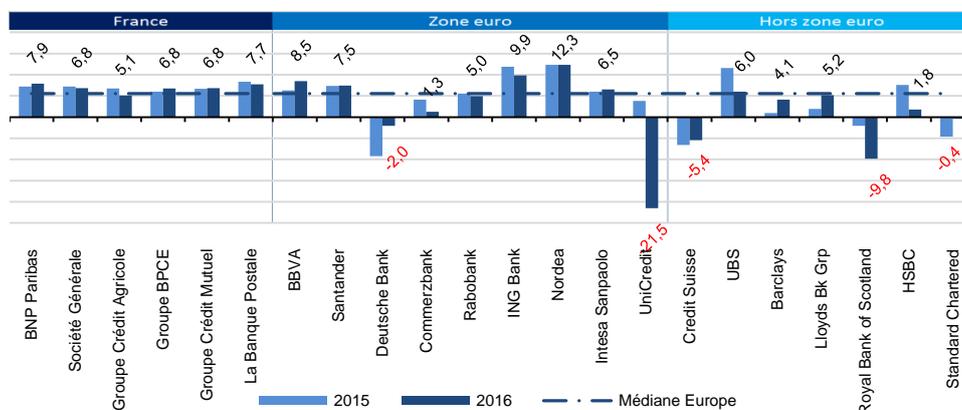


Source : SNL et calculs ACPR (échantillon de 51 banques)

Note : « Ensemble des banques » désigne la moyenne pondérée des 51 banques de l'échantillon, toutes zones géographiques confondues (Union européenne, Suisse, États-Unis, Canada) hors Chine

Examinés au niveau individuel, les RoE des banques françaises sont pour la plupart supérieurs au niveau médian de 5,6 % observé en 2016 pour les grandes banques européennes (Graphique 10). Témoinnant d'une assez forte hétérogénéité des performances en Europe, cinq de ces grandes banques enregistrent un RoE négatif en 2016.

Graphique 10
RoE pour un échantillon de grandes banques européennes d'envergure internationale (en %)



Source : SNL

1.2. Des performances contrastées entre les diverses lignes métier⁹

Les parts des différentes lignes de métier dans les revenus des grandes banques françaises sont relativement constantes depuis plusieurs années, reflétant l'absence de changements stratégiques profonds ou d'acquisitions majeures (Tableau 3).

⁹ Afin d'assurer une présentation cohérente, les chiffres publiés par les banques dans le cadre de leur communication financière ont parfois été retraités. On se reportera à l'encadré de la page 18 de l'Analyses et Synthèses n° 63 pour plus de précisions.

Tableau 3
Évolution de la structure du PNB par ligne de métier

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Banque de financement et d'investissement	20,2%	16,7%	17,9%	17,3%	17,4%	17,6%	18,9%
Banque de détail en France	41,6%	42,5%	45,0%	46,5%	46,1%	44,6%	43,8%
Banque de détail à l'étranger	12,7%	13,4%	15,5%	14,7%	14,3%	13,2%	13,3%
Financements spécialisés	10,5%	10,6%	10,3%	10,0%	9,0%	9,3%	8,9%
Gestion actifs et assurances	12,2%	12,6%	14,1%	14,2%	14,9%	14,6%	14,0%
Autres	2,8%	4,2%	-2,7%	-2,5%	-1,2%	0,7%	1,1%

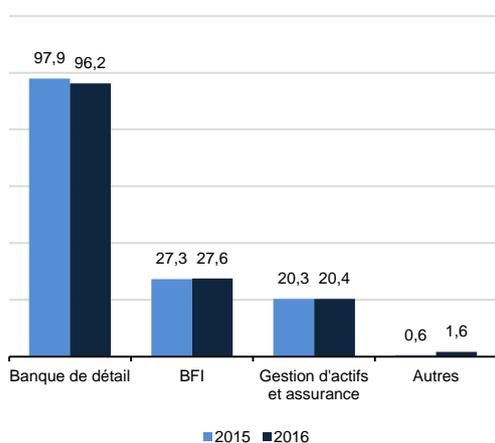
Source : Communication financière, calculs ACPR

Note : Le solde « Autres » correspond aux activités qui ne sont pas rattachées à une ligne métier spécifique, telles que les revenus liés aux variations du risque de crédit propre, la centralisation de financements intra-groupe ou la détention de participations

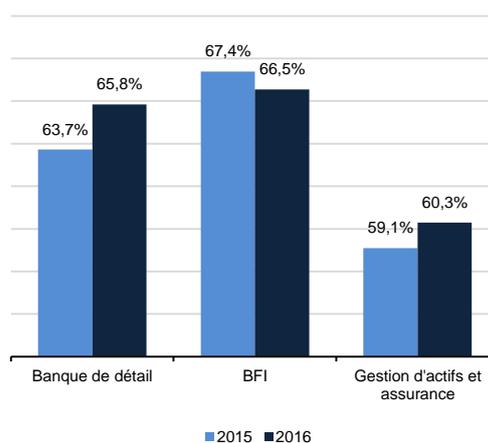
En 2016, le repli des revenus de la banque de détail au sens large (-1,8 %) n'a pu être complètement compensé par les hausses modestes de la BFI (+0,9 %) et du pôle assurance et gestion d'actifs (+0,1 %). Les « Autres » revenus sont en hausse, reflétant en bonne partie l'impact d'éléments comptables et exceptionnels (Graphique 11).

Concernant les coûts, les évolutions les plus notables se trouvent dans la banque de détail, où le coefficient d'exploitation évolue défavorablement (+2,1 pts) tandis que le coût du risque (Graphique 13) recule de 1,6 milliard d'euros.

Graphique 11
Évolution du PNB (en milliards d'euros)



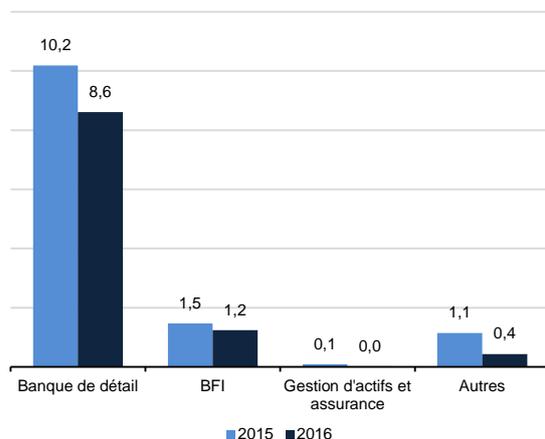
Graphique 12
Évolution du coefficient d'exploitation



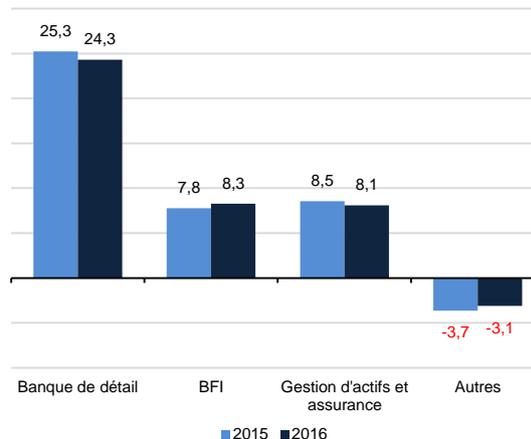
Source : communication financière et calculs SGACPR

La stabilité globale du résultat avant impôt recouvre des évolutions plus contrastées selon les métiers (Graphique 14), les bénéfices tirés de la banque de détail ainsi que ceux de la gestion d'actifs et de l'assurance étant en baisse modérée (-3,7 % et -5,1 % respectivement) alors que la BFI génère un résultat en croissance de 6,2 %.

Graphique 13
Évolution du coût du risque (en milliards d'euros)



Graphique 14
Évolution du résultat avant impôt (en milliards d'euros)



Source : communication financière et calculs SGACPR

On trouvera ci-après une analyse détaillée de la performance des différentes lignes métier.

1.2.1. La banque de détail en France pèse sur les performances

Le PNB de la Banque de détail et des financements spécialisés est en baisse de 1,8 % entre 2015 et 2016, sous l'effet principalement du repli des revenus de la banque de détail en France ; cette contraction des revenus est toutefois partiellement compensée par la bonne tenue des autres métiers ainsi que par le repli général du coût du risque (Tableau 4).

Tableau 4
Principaux agrégats des pôles Banque de détail et financements spécialisés

	Banque de détail en France		Banque de détail à l'international		Financements spécialisés		TOTAL	
	2016	Var. 2015	2016	Var. 2015	2016	Var. 2015	2016	Var. 2015
PNB	63,8	-3,3%	19,3	+0,0%	13,0	+3,4%	96,2	-1,8%
Frais de gestion	43,8	+1,1%	12,6	+1,8%	6,9	+3,1%	63,3	+1,5%
Coefficient d'exploitation	68,7%	+3,0 pt	65,3%	+1,1 pts	52,7%	-0,1 pt	65,8%	+2,1 pt
RBE	20,0	-11,8%	6,7	-3,1%	6,2	+3,7%	32,9	-7,5%
Coût du risque	4,1	-10,2%	2,7	-20,8%	1,8	-17,7%	8,6	-15,4%
Résultat d'exploitation	15,9	-12,2%	4,0	+14,6%	4,4	+15,7%	24,2	-4,4%
Autres produits et charges	0,3	-1,6%	-0,6	ns	0,3	+8,2%	0,1	ns
Résultat avant impôt	16,2	-12,0%	3,4	+23,6%	4,7	+15,1%	24,3	-3,7%

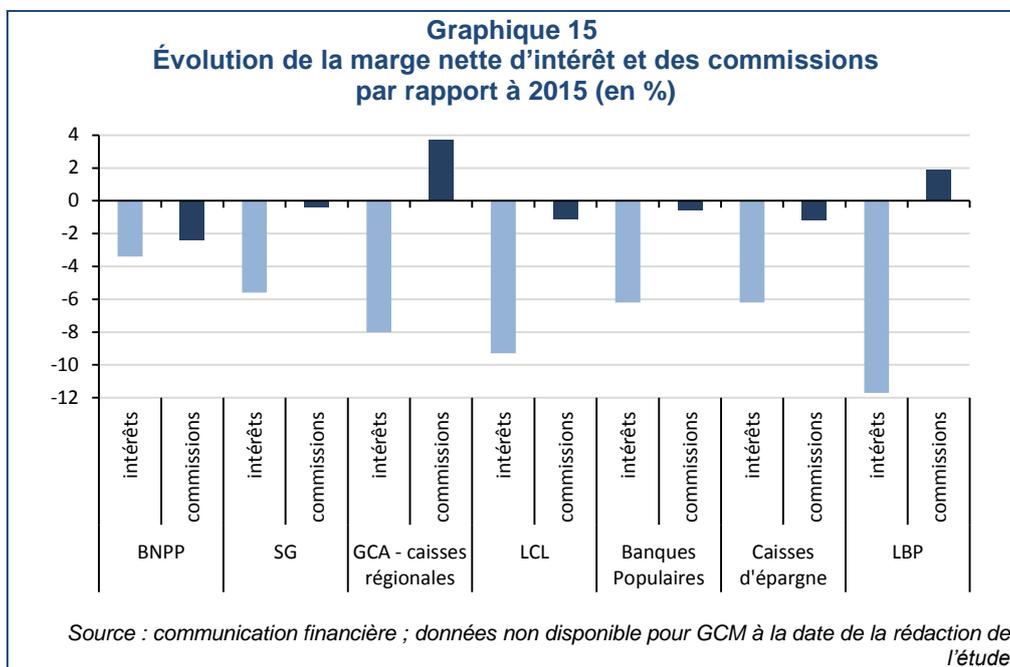
Source : Communication financière des 6 groupes, calculs ACPR

Dans la **Banque de détail en France**, les revenus s'inscrivent en baisse de 3,3 % bien que confortés en 2016 par les reprises de provisions relatives à l'épargne logement¹⁰ (hors cet effet, le PNB diminue de 4,2 %). Les banques ont composé avec une baisse des taux qui a notamment nourri les renégociations de prêts à l'habitat au 2^{ème} semestre et a contribué à réduire la marge nette d'intérêt. En volume, l'activité commerciale a cependant été relativement soutenue, comme l'illustre la progression des crédits constatée dans l'ensemble des réseaux en 2016 (+4,9 % pour les encours de crédits aux sociétés non financières ; +4,5 % pour les encours de crédits aux particuliers¹¹).

¹⁰ Les engagements futurs relatifs à chaque génération de PEL sont modélisés par les banques ; lorsque la somme algébrique de la mesure des engagements futurs sur la phase d'épargne et sur la phase de crédit d'une même génération de contrats souscrits au titre du plan d'épargne-logement traduit une situation potentiellement défavorable pour l'établissement, une provision est constituée. A l'inverse, lorsque la situation est potentiellement favorable pour l'établissement, une reprise de provision est constatée.

¹¹ Source : Banque de France.

La contraction des revenus a également été amplifiée par la baisse des commissions, seules les caisses régionales de Crédit Agricole et LBP étant parvenues à compenser le repli de leur marge nette d'intérêt par une hausse de leurs commissions (Graphique 15). À cet égard, les commissions de service¹² ont été portées par les efforts commerciaux (équipement de la clientèle) et une tarification en tendance haussière alors que les commissions financières ont pâti d'un contexte de marché défavorable, notamment au premier semestre.



Le coefficient d'exploitation de la banque de détail en France progresse fortement, à 68,7 % (+3 pts), reflétant à la fois la baisse des revenus et la poursuite de la croissance des frais de gestion (+1,1 %). De nombreuses actions sont toutefois en cours pour redimensionner le réseau d'agences, l'offre bancaire et les effectifs affectés à ce métier.

Enfin, le repli marqué du coût du risque, d'ampleur comparable à celui observé en 2015 (-10,2 % après -10,4 %), est insuffisant pour inverser la tendance : le résultat avant impôt enregistre ainsi une baisse de 12 %.

La **Banque de détail à l'international** tire avantage d'un climat économique plus favorable et d'une réduction des risques ; elle voit sa contribution aux résultats globaux augmenter en 2016.

Le PNB se situe au niveau établi l'an dernier, toujours pénalisé en particulier par la persistance de l'environnement de taux bas en Europe. Le coût du risque diminue globalement de 20,8 % par rapport à 2015 (après une baisse de 13 % l'an passé) reflétant une amélioration de la situation économique en Italie notamment ; cette évolution permet d'absorber la hausse des frais de gestion (+1,8 %). Le résultat avant impôt, qui avait doublé entre 2014 et 2015, progresse encore de 23,6 %, renforcé par l'absence de dépréciation majeure en 2016¹³.

Les **Financements spécialisés** ont dégagé en 2016 des résultats relativement dynamiques, avec des revenus en croissance (+3,4 %), un coût du risque en repli de 17,7 % et une progression du résultat avant impôt de 15,1 %. Les banques présentes dans ce métier soulignent une bonne dynamique dans le crédit à la

¹² S'il n'existe pas de définition précise, commune aux différentes banques, les commissions de service recouvrent notamment les frais liés au fonctionnement du compte (frais CB, envoi de chéquier, paiement hors zone euro, virements interbancaires...) et les commissions financières, les frais sur opérations sur titres, droits de garde, etc.

¹³ Ces dépréciations avaient représenté une charge de 1 233 millions d'euros en 2014, de 993 millions en 2015 et de 181 millions en 2016.

consommation, y compris dans le financement automobile, ainsi que dans l'ensemble des services financiers aux entreprises ; des effets de périmètre (acquisition de GE Fleet Services par BNPP par exemple) ont également contribué à la progression des revenus.

1.2.2. La banque de financement et d'investissement bénéficie d'une baisse du coût du risque

Les revenus de la Banque de financement et d'investissement ont peu progressé en 2016 par rapport à 2015 (+0,9 %), mais la baisse des frais de gestion (-0,4 %) et surtout celle du coût du risque (-15,7 %) permettent au résultat avant impôt de croître de 6,2 %, contrastant avec la légère dégradation observée l'an dernier sous l'effet du doublement du coût du risque (Tableau 5). La détérioration de l'activité durant les six premiers mois de l'année 2016 (les revenus avaient baissé de 9,5 %) a été effacée par le retour à de meilleures conditions de marché au second semestre.

Tableau 5
Principaux agrégats de la BFI

	Banque de financement		Banque d'investissement		Total	
	2016	Var. 2015	2016	Var. 2015	2016	Var. 2015
PNB	8,6	-0,6%	13,8	-0,0%	27,6	+0,9%
Frais de gestion	5,0	+0,4%	10,4	-3,0%	18,3	-0,4%
Coefficient d'exploitation	58,0%	+0,6 pts	74,8%	-2,3 pts	66,5%	-0,8 pts
RBE	3,6	-1,9%	3,5	+10,0%	9,2	+3,5%
Coût du risque	1,1	+2,0%	0,0	n.s.	1,2	-15,7%
Résultat d'exploitation courante	2,5	-3,4%	3,5	+19,0%	8,0	+7,3%
Autres produits et charges	0,3	-17,4%	0,0	+42,9%	0,3	-18,4%
Résultat avant impôt	2,8	-4,8%	3,5	+19,1%	8,3	+6,2%

Source : Communication financière ; ventilations entre banque de financement et d'investissement non disponibles pour GBPCE, GCM et LBP, ce qui explique que la somme des deux premières rubriques ne corresponde pas à la colonne « Total »

Du côté de la **Banque de financement**, les résultats enregistrés en 2016 marquent un repli de 4,8 % par rapport à 2015. La légère baisse des revenus (-0,6 %) est amplifiée par la progression des frais de gestion de 0,4 % et la hausse de 2 % du coût du risque. Deux banques fournissent quelques précisions à ce dernier égard :

- GCA a indiqué un renforcement des provisions en 2016 sur le secteur de l'énergie et le secteur maritime mais son coût du risque diminue néanmoins par rapport à 2015 où la banque avait comptabilisé une provision de 350 millions d'euros dans le cadre du dossier OFAC¹⁴.
- Les efforts de provisionnement de GBPCE se sont poursuivis sur le secteur de l'énergie au premier semestre.

S'agissant de la **Banque d'investissement**, la stabilité du PNB recouvre d'un côté une nette progression des revenus issus des métiers taux, change et matières premières (+12,3 % ; Tableau 6) et, de l'autre côté, un repli prononcé des revenus sur actions (-13,7%). Ces performances sont en ligne avec celles des grandes banques d'investissement mondiales, qui ont enregistré une hausse de leurs revenus de 9 % sur le premier secteur et une baisse de 13 % sur le second¹⁵.

Après un début d'année particulièrement difficile sur les actions provoquant notamment un repli du PNB de la banque d'investissement de 14,9 % au 1^{er} semestre 2016, les banques françaises ont pu bénéficier d'une forte reprise de l'activité au second semestre.

¹⁴ L'enquête relative à des transactions libellées en dollars avec des pays faisant l'objet de sanctions économiques américaines (*Office of foreign assets control – OFAC*) a abouti au paiement en 2015 d'une pénalité de 787 millions de dollars (soit 693 millions d'euros).

¹⁵ « *Coalition IB Index – FY 2016* », étude portant en 2016 sur 5 banques américaines et 7 banques européennes, dont BNPP et SG.

Tableau 6
Évolution des revenus en banque d'investissement en 2016

	BNPP	SG	GCA	BPCE	Total
Taux, change, matières premières	+10,1%	+16,2%	+8,7%	+17,8%	+12,3%
Actions	-18,7%	-16,7%	+11,7%	+10,3%	-13,7%

Source : Communication financière

En dépit de la stabilité des revenus, la baisse des frais de gestion a permis au résultat avant impôt de la Banque d'investissement d'enregistrer une progression de 19,1 %.

1.2.3. L'assurance et la gestion d'actifs continuent de croître à un rythme soutenu

Les résultats de la ligne d'activité « Assurance et gestion d'actifs » sont contrastés, la bonne tenue des activités d'assurance étant amoindrie par la situation plus défavorable de la gestion d'actifs en 2016 (Tableau 7). Le PNB étant stable (+0,1 %), le résultat avant impôt recule (-5,1 %) en raison de la hausse des frais de gestion (+2,1 %).

Les revenus issus de l'**assurance** sont en progression notable (de 3,7 % en moyenne mais de plus de 6 % pour quatre des six groupes). Les encours d'assurance-vie progressent à un rythme modéré (entre +1 % et +3,3 % selon les réseaux pour lesquels l'information est disponible) alors que plusieurs banques enregistrent en outre une progression importante de l'activité en assurance dommages et en prévoyance.

Dans la **gestion d'actifs** ainsi que la banque privée, les revenus sont pénalisés par l'environnement de taux bas et l'aversion au risque élevée des investisseurs individuels. En 2016, le PNB de ces activités a reculé de 2,2 % pour les six grandes banques.

Tableau 7
Évolution des revenus en assurance et gestion d'actifs en 2016

	2016	Var. 2015
PNB	20,4	+0,1%
<i>dont assurance</i>	8,5	+3,7%
Frais de gestion	12,3	+2,1%
Coefficient d'exploitation	60,3%	+1,2 pt
RBE	8,1	-2,8%
Coût du risque	0,0	-76,2%
Résultat d'exploitation courante	8,1	-2,1%
Autres produits et charges	0,0	-85,1%
Résultat avant impôt	8,1	-5,1%

Source : Communication financière

2. L'évolution des bilans¹⁶

À la fin de l'exercice 2016, le total bilan agrégé des cinq principaux groupes bancaires français s'élève à 6 350 milliards d'euros contre 6 147 milliards d'euros à fin 2015, affichant ainsi une hausse de 3,3% sur la période (Tableau 8).

Tableau 8
Bilan agrégé des cinq principaux groupes bancaires français (en milliards d'euros)

	2015	2016	Var° 2016/2015	Contribution à la var° 2016/2015
ACTIF	6 146,7	6 350,2	+3,3%	
Trésorerie et comptes à vue auprès de banques centrales	415,6	486,9	+17,2%	+1,2%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 459,3	1 421,3	-2,6%	-0,6%
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	85,2	81,8	-3,9%	-0,1%
Actifs financiers disponibles à la vente	441,3	443,2	+0,4%	+0,0%
Prêts et créances sur les Entreprises non financières	1 080,9	1 117,9	+3,4%	+0,6%
Prêts et créances sur les ménages	1 430,8	1 500,1	+4,8%	+1,1%
Autres prêts et créances	611,1	653,7	+7,0%	+0,7%
Placements détenus jusqu'à leur échéance	46,4	41,3	-11,0%	-0,1%
Dérivés - comptabilité de couverture	81,5	79,0	-3,2%	-0,0%
Autres actifs	494,5	524,8	+6,1%	+0,5%
PASSIF	6 146,7	6 350,2	+3,3%	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 272,7	1 255,1	-1,4%	-0,3%
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	198,8	207,6	+4,4%	+0,1%
Dérivés - comptabilité de couverture	85,6	78,7	-8,1%	-0,1%
Dépôts bancaires centrales	145,3	143,6	-1,2%	-0,0%
Dépôts d'établissements de crédit	249,8	220,7	-11,6%	-0,5%
Dépôts (autres que ceux d'établissements de crédit)	2 592,9	2 788,8	+7,6%	+3,2%
Titres de dette (y compris les obligations)	803,3	800,7	-0,3%	-0,0%
Provisions	30,2	32,7	+8,4%	+0,0%
Passifs subordonnés	84,4	89,0	+5,5%	+0,1%
Capitaux propres part du groupe	353,0	372,1	+5,4%	+0,3%
Autres passifs	330,6	361,1	+9,2%	+0,5%

Source : FINREP – États FIN1, FIN4 et FIN8

2.1. L'actif bénéficie de la progression de la trésorerie et des crédits.

Comme en 2015, les banques ont poursuivi le rééquilibrage de leurs activités de marché vers leurs activités de crédit ; en effet, si, par rapport à l'année dernière, les « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » et les « Actifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat » reculent respectivement de 2,6 % (-38 milliards d'euros) et 3,9 % (-3,4 milliards), toutes les catégories de prêts s'inscrivent en progression : +1,1 % sur les ménages (+69,4 milliards d'euros), +3,4 % sur les entreprises non financières (+37,1 milliards) et +7 % sur les autres bénéficiaires¹⁷ (+42,2 milliards).

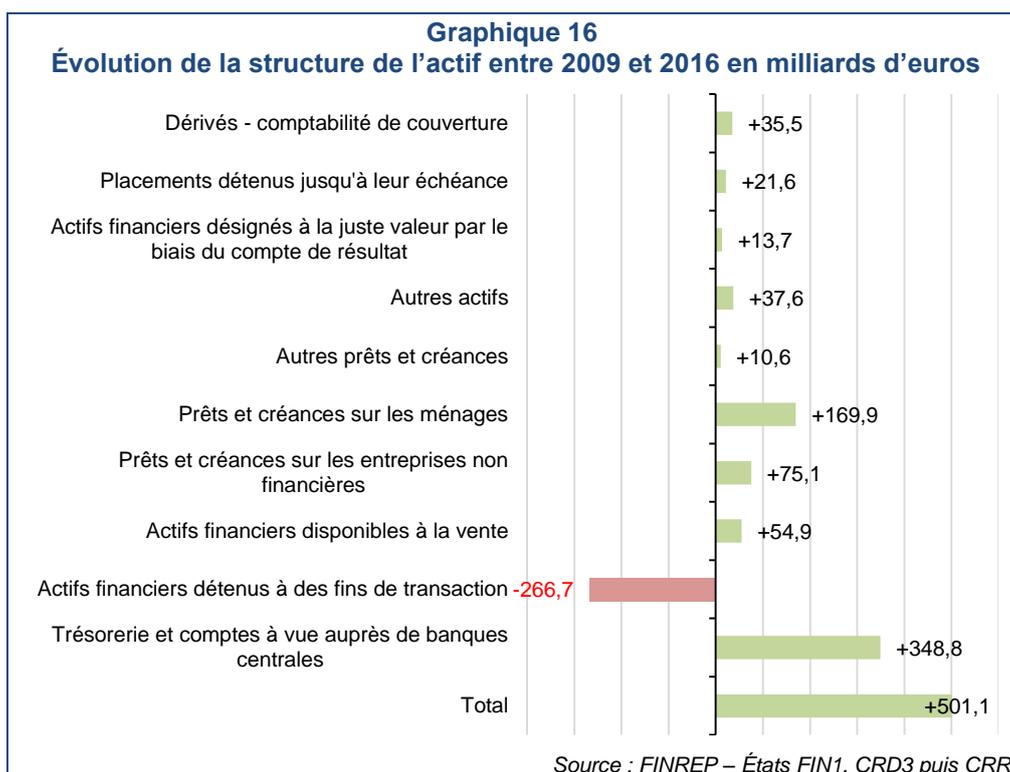
Par ailleurs, à l'image de l'exercice précédent, le poste « Trésorerie et comptes à vue auprès de banques centrales » affiche une progression importante (+71,4 milliards d'euros) contribuant ainsi de manière significative à la croissance de l'actif sur la période. Ces évolutions reflètent la poursuite de la progression des

¹⁶ Sauf mention contraire, la présente section couvre BNPP, SG, GCA, GBPCE et GCM.

¹⁷ Incluant les Prêts aux banques centrales, administrations publiques, établissements de crédit et autres entreprises financières.

réserves déposées en banques centrales au sein des actifs liquides admis en couverture des besoins de liquidité à court terme (cf. [Graphique 41 infra](#)).

Ces évolutions de court terme sont cohérentes avec les tendances observées sur une plus longue période¹⁸, entre 2009 et 2016 ([Graphique 16](#)) : en dépit d'une forte baisse des actifs détenus à des fins de transaction (-266,7 milliards d'euros), le total bilan progresse de 501,1 milliards d'euros sous l'effet principalement de la croissance de la trésorerie et des comptes à vue auprès des banques centrales (+348,8 milliards) ainsi que des financements à destination des ménages (+169,9 milliards) et des entreprises non financières (+75,1 milliards). Il apparaît donc que la mise en conformité des banques aux nouvelles exigences réglementaires en matière de ratio de liquidité à court terme (à laquelle contribuent également les actifs financiers disponibles à la vente, avec une progression de 54,9 milliards) s'est accompagnée d'un maintien du financement de l'économie réelle.



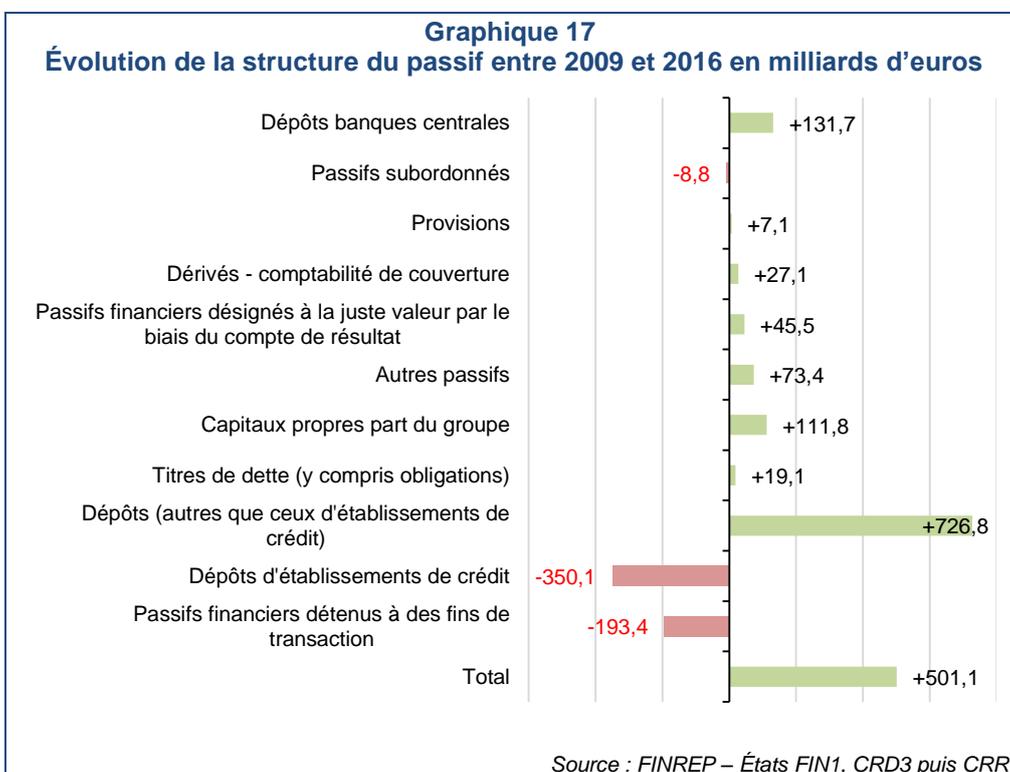
2.2. La progression du passif reflète quasi exclusivement celle des dépôts autres que ceux d'établissements de crédit.

À l'exception des « Dépôts autres que ceux d'établissements de crédit », qui enregistrent une hausse de 7,6 % (+195,9 milliards d'euros) et contribuent à eux seuls à la progression du passif, les autres postes n'ont qu'un impact limité sur l'évolution de ce dernier. On notera toutefois que, comme observé à l'actif, les « Passifs financiers détenus à des fins de transaction » poursuivent leur baisse, enregistrant une contraction de 17,5 milliards d'euros à fin 2016, de même que les « Dépôts d'établissements de crédit » qui se replient de 29,1 milliards ; à l'inverse, les « Capitaux propres part du groupe » et les « Passifs subordonnés » enregistrent des hausses respectives de 19 et 4,6 milliards (après +22,3 et +12,5 milliards entre 2014 et 2015). L'ensemble de ces évolutions reflètent l'ajustement du profil de liquidité des banques ainsi que le renforcement de leur solvabilité (cf. section 4).

¹⁸ On rappelle que les variations de certains postes sur longue période, à l'actif comme au passif, reflètent des modifications de nomenclature et de définition intervenues en septembre 2014.

Comme pour l'actif, les évolutions observées sur les différents postes du passif entre 2015 et 2016 sont cohérentes avec les tendances de longue période (**Graphique 17**) : les « Dépôts d'établissements de crédit » et les « Passifs financiers détenus à des fins de transaction » ont enregistré de fortes diminutions (de, respectivement, 350,1 et 193,4 milliards d'euros) entre 2016 et 2009 alors que dans le même temps, les « Dépôts (autres que ceux d'établissements de crédit) » et les « Dépôts banques centrales » ont progressé respectivement de 726,8 et 131,7 milliards d'euros. Ces diverses évolutions reflètent l'ajustement des bilans pour se conformer aux exigences relatives au ratio de liquidité à court terme (*liquidity coverage ratio* ou LCR).

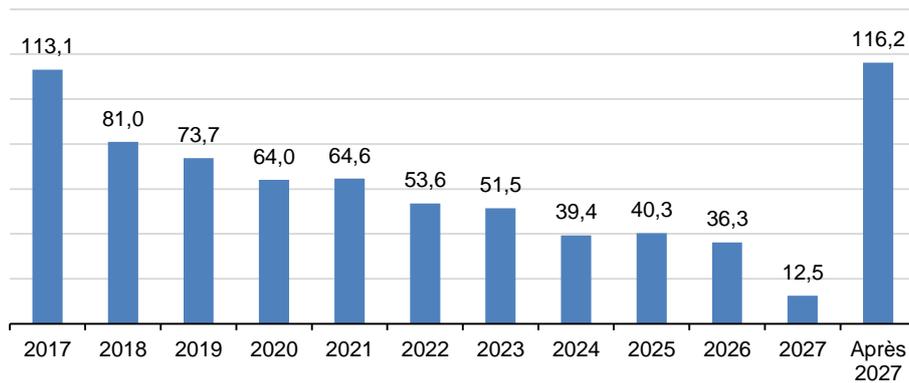
On notera également la progression importante des « Capitaux propres part du groupe » (+111,8 milliards) qui souligne l'ampleur du renforcement de la solvabilité des banques sur la période. Enfin, si les « Passifs subordonnés » continuent d'afficher un repli de 8,8 milliards d'euros entre 2009 et 2016, celui-ci reflète la forte baisse intervenue jusqu'en 2013 (-33 milliards) ; depuis lors, les passifs subordonnés ont enregistré une progression quasi ininterrompue, sous l'effet notamment, sur la période récente, des émissions d'instruments éligibles en fonds propres de base additionnels (*Additional tier 1* ou AT1) ou en fonds propres de base complémentaires (*Tier 2*). Les émissions de titres subordonnés ont ainsi atteint 16,4 milliards d'euros sur l'exercice 2016¹⁹ pour les 5 principaux groupes bancaires français.



En ce qui concerne les « Titres de dette », qui représentaient un peu plus de 13 % du total du passif à fin 2016, leurs tombées demeurent relativement bien réparties sur les prochaines années, ce qui réduit les risques de refinancement à court et moyen terme (**Graphique 18**). L'euro reste la devise majoritaire au sein des titres émis (69,9 %), loin devant le dollar américain (20,6 %) ; en dehors du yen (3,5 %), la part des autres devises est anecdotique.

¹⁹ Source : SNL, mars 2017.

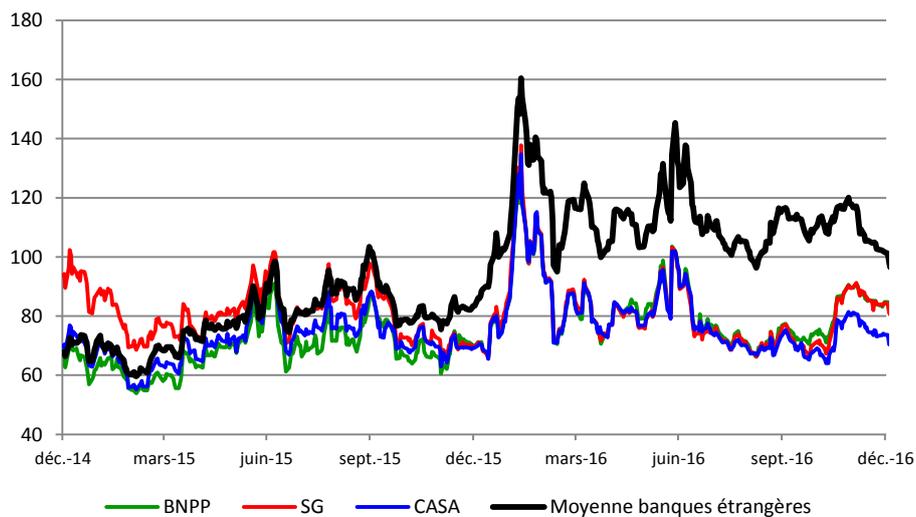
Graphique 18
Échéancement des tombées de la dette long terme des principaux groupes bancaires français, en milliards d'euros



Source : SNL, calculs ACPR

Les primes CDS (*credit default swaps*) portant sur les banques françaises ont été relativement stables en 2016 (Graphique 19) alors qu'elles ont témoigné d'une perception de risques accrue sur certaines banques étrangères de taille comparable.

Graphique 19
Évolution des primes CDS des principaux groupes bancaires français



Prime CDS 5 ans en points de base; moyenne d'un panel de banques étrangères comparables en termes de taille aux banques françaises: Deutsche Bank, Commerzbank, ING, BBVA, Santander, Intesa SanPaolo, Unicredit, UBS, Crédit Suisse, Barclays, HSBC, RBS, Bank of America, JP Morgan, Citigroup, Wells Fargo

Source : Bloomberg, calculs ACPR

Les quatre grands groupes qui communiquent sur leurs programmes de financement ont tous atteint leur objectif de financement à moyen/long terme pour 2016, SG ayant revu à la baisse ses besoins au fil de l'année (Tableau 9).

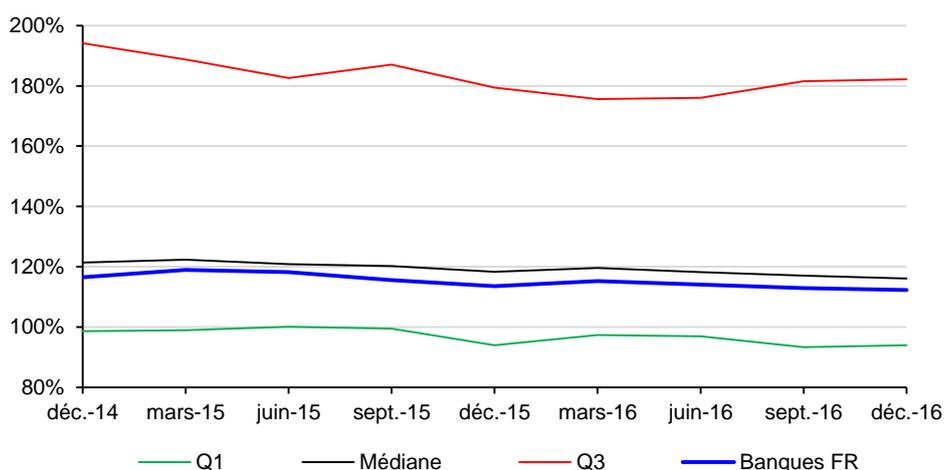
Tableau 9
Programme 2016 de financement de moyen / long terme, en milliards d'euros

	Objectif	Réalisé	Taux de réalisation	Maturité Moyenne
BNPP	25, dont 1,5 à 2 en AT1, 2 à 3 en Tier 2 et ≈10 en dette senior éligible au TLAC	25, dont 2 en AT1, 4,5 en Tier 2 et 18,5 en dette senior (dont 6,8 éligible MREL)	100%	5,8 ans
SG	28,1 (initialement 34), dont 17 d'émissions structurées	30,1 dont 18 d'émissions structurées	≥ 100 %	5,5 ans
GCA (CASA)	14	15,1, dont 12,2 en dette senior préférée et 2,9 en dette subordonnée et senior non préférée	≥ 100%	nc
GBPCE	23 (révisé), dont 13-17 en dette senior, 1-3 en Tier 2 et 6-8 en dette sécurisé	23,9, dont 14,2 en senior, 2,4 en Tier 2 et 7,3 en sécurisée	≥ 100 %	7,2 ans

Source : communication financière

Enfin, la progression des dépôts à un rythme plus soutenu que celui des crédits (cf. supra) s'est traduite par une baisse de 1,2 pt du ratio crédits / dépôts (*loan-to-deposit ratio* ou LtD)²⁰ des banques françaises, qui passe de 113,5 % fin 2015 à 112,3 % fin 2016²¹. Elles se situent, de ce point de vue, légèrement en-deçà de la médiane des banques européennes (Graphique 20).

Graphique 20
Ratio crédit/dépôts pour les entreprises non financières et ménages en France et dans l'Union Européenne



Source : ACPR et Risk Dashboard de l'EBA (FND_32)

²⁰ Le LtD est calculé sur un périmètre incluant les seuls entreprises non financières et ménages.

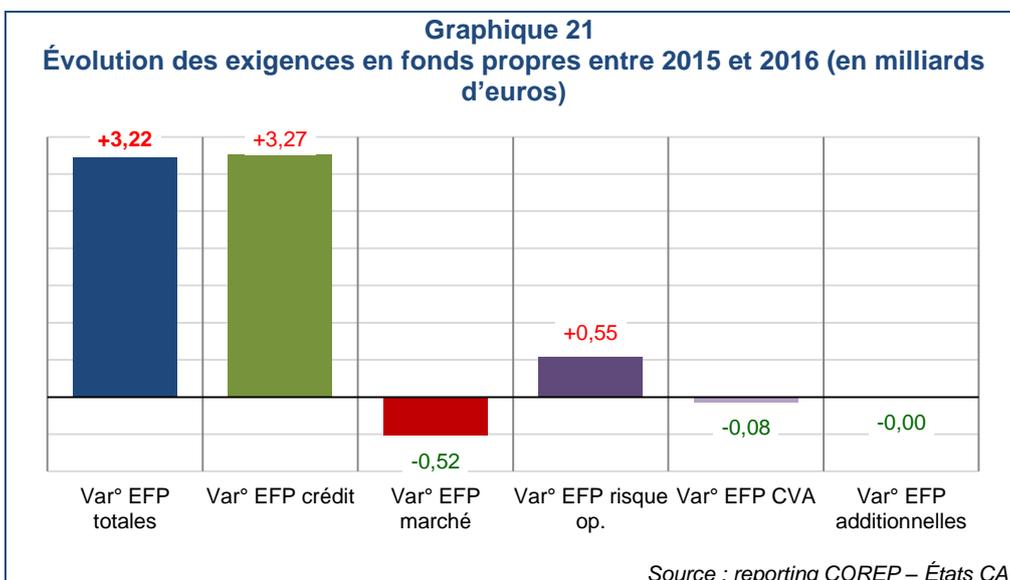
²¹ Ce calcul, effectué par l'EBA, ne tient pas compte du retraitement de l'épargne réglementé, contrairement à celui qui est produit dans le rapport chiffres de l'ACPR.

3. L'évolution des risques²²

L'analyse détaillée des exigences en fonds propres (EFP), au dénominateur du ratio de solvabilité, permet de dresser une typologie des risques des banques. À cet égard, si les modalités de calcul des différents risques n'ont pas été modifiées en 2016, des discussions sont toujours en cours dans le cadre de la finalisation des accords dit de « Bâle III », dont le principal objectif est de réduire la volatilité des actifs pondérés du risque ; à la date de rédaction de la présente étude, aucun accord n'était encore intervenu sur le cadre définitif, qui devrait notamment se traduire par une refonte des règles d'estimation des risques, sous la contrainte que cette réforme n'aboutisse pas à une augmentation excessive des exigences en fonds propres qui pénaliserait le financement de l'économie²³.

3.1. La progression des EFP est toujours soutenue par le risque de crédit

Entre 2015 et 2016, les EFP totales ont marqué une hausse similaire à celle observée entre 2014 et 2015 (+3,2 milliards d'euros, à 173,7 milliards, après +3,7 milliards). Comme l'année précédente également, les EFP au titre du risque de marché se sont réduites alors que le risque opérationnel prend une part toujours plus importante (Graphique 21).



3.2. Les EFP au titre du risque de crédit progressent sous l'effet d'une hausse des volumes

L'analyse des EFP au titre du risque de crédit porte à la fois sur l'estimation du coût inattendu des défaillances futures et sur le coût lié aux défaillances observées, mesuré par l'évolution des arriérés de paiements et des encours en défaut.

3.2.1. Une augmentation des volumes qui s'est accompagnée d'une hausse contenue des EFP crédit

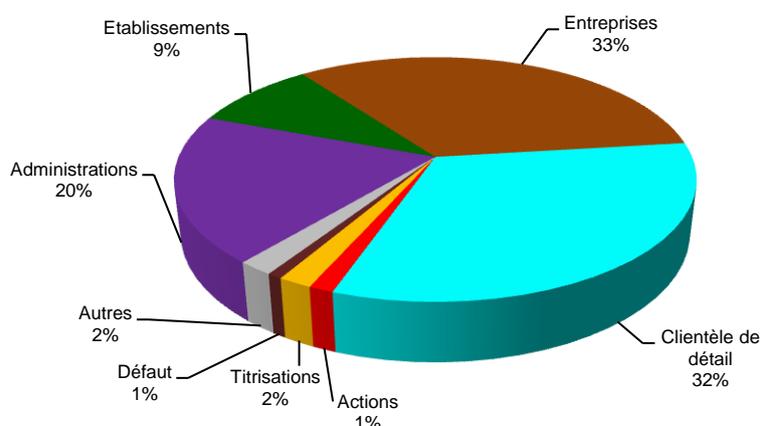
Quatre portefeuilles concentrent la quasi-totalité des expositions des banques françaises : entreprises, clientèle de détail, administrations et établissements (Graphique 22). Entre 2015 et 2016, les crédits aux entreprises ont été portés par

²²Sauf mention contraire, le présent chapitre couvre les groupes BNPP, SG, GCA, GBPCE et GCM.

²³ Cf. communiqué du G20 des 4 et 5 septembre 2016 à Hangzhou: « We reiterate our support for the work by the Basel Committee on Banking Supervision (BCBS) to finalize the Basel III framework by the end of 2016, without further significantly increasing overall capital requirements across the banking sector, while promoting a level playing field ».

les segments « financements spécialisés » et PME. La hausse des crédits à la clientèle de détail reflète le dynamisme des prêts immobiliers.

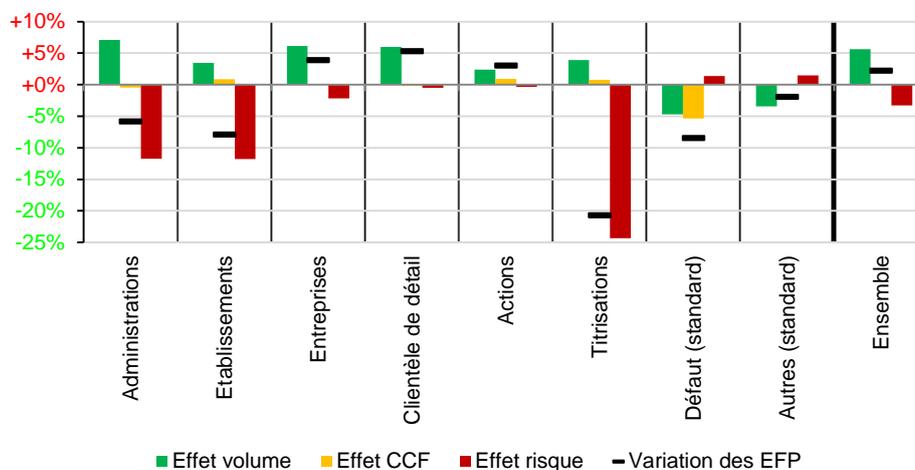
Graphique 22
Structure du portefeuille de crédits des banques françaises en 2016



Source : reporting COREP – États CRSA et CRIRB

Après une augmentation de 2,4 % en 2015, les EFP crédit ont à nouveau progressé en 2016 (+2,2 %) : le dynamisme des volumes de crédit (+5,6 %) a été partiellement atténué par la baisse du niveau de risque des expositions²⁴ (-3,3 %) (Graphique 23).

Graphique 23
Évolution des EFP crédit par portefeuille entre 2015 et 2016²⁵



Lecture du Graphique : entre 2015 et 2016, les encours de crédits aux « Administrations » progressent de 7,1% (effet volume – histogramme vert) alors que les variations du CCF (effet CCF²⁶ – histogramme jaune – de -0,5 %) et du taux moyen de pondération (effet risque – histogramme rouge – de -11,8 %) affichent une baisse ; au final, les EFP sur ce portefeuille diminuent de 5,9% (marqueur noir)²⁷.

Source : reporting COREP – États CRSA et CRIRB

Si la quasi-totalité des portefeuilles enregistrent une progression des volumes

²⁴ Estimé par le taux de pondération moyen sur les encours ; on notera qu'une modification du taux moyen de pondération des expositions peut refléter un changement effectif du niveau de risque mais aussi de méthode de calcul des actifs pondérés du risque (par exemple dans le cas du passage de la méthode standard à la méthode avancée).

²⁵ Voir encadré sur l'analyse des EFP au titre du risque de crédit en partie 3.2.1 dans l'Analyses et Synthèses n° 63 « Situation des grands groupes bancaires français à fin 2015 »

²⁶ Le facteur de conversion de crédit (ou *credit conversion factor* – CCF) mesure la propension des engagements de hors bilan à se transformer en encours de crédit.

²⁷ On vérifiera que $EFP\ crédit_n = EFP\ crédit_{n-1} \times [(1+effet\ volume) \times (1+effet\ CCF) \times (1+effet\ risque) - 1]$.

(y compris pour les actions et titrisations pour lesquelles ils s'étaient repliés entre 2014 et 2015) et une baisse du niveau de risque, les ampleurs respectives des deux phénomènes – l'effet CCF étant la plupart du temps négligeable – font ressortir deux types d'évolutions des EFP :

- les portefeuilles « administrations », « établissements » et « titrisation » affichent une diminution des EFP (respectivement -20,8 %, -5,9 %, -8 %), sous l'effet d'une baisse importante de l'effet risque ;
- les portefeuilles « entreprises », « clientèle de détail » et « actions » enregistrent au contraire une hausse des EFP (respectivement +3,9 %, +5,2 % et +3 %), l'effet risque n'étant que faiblement négatif.

En 2016, l'augmentation des concours aux entreprises, aussi bien dans leur composante crédit de trésorerie que crédits à l'investissement²⁸, a concerné tous les secteurs de l'économie, à commencer par les deux principaux – biens et services industriels, pétrole et gaz (voir encadré ci-dessous).

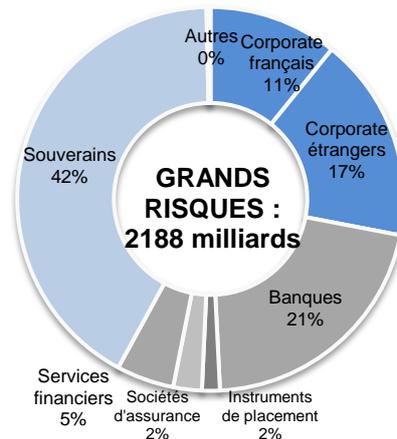
À savoir : Analyse des grands risques déclarés au 31/12/2016

Les banques déclarent trimestriellement leurs expositions supérieures à 10 % de leurs fonds propres ou 300 millions d'euros dans le cadre du reporting sur les « grands risques ».

Graphique 24
Encours « grands risques » par grandes catégories au 31/12/2016

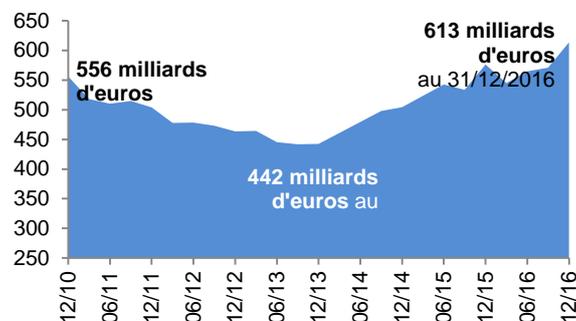
Les encours déclarés au 31/12/2016 par les cinq principaux groupes bancaires français s'élèvent à 2188 milliards d'euros au total, soit 30 % de leur total de bilan.

Ce montant est réparti entre les expositions souveraines (42 %), les expositions sur le secteur financier (30 %) et les expositions aux sociétés non financières ou « corporate » (28 % ; Graphique 24).



Graphique 25
Évolution des expositions sur les sociétés non financières depuis 2010

Après avoir baissé de 20 % après crise, les encours (de grands risques) sur les sociétés non financières sont en croissance depuis 2013 et ont dépassé leur précédent pic atteint fin 2010 (Graphique 25).



Les expositions de grands risques sur les sociétés non financières sont réparties sur

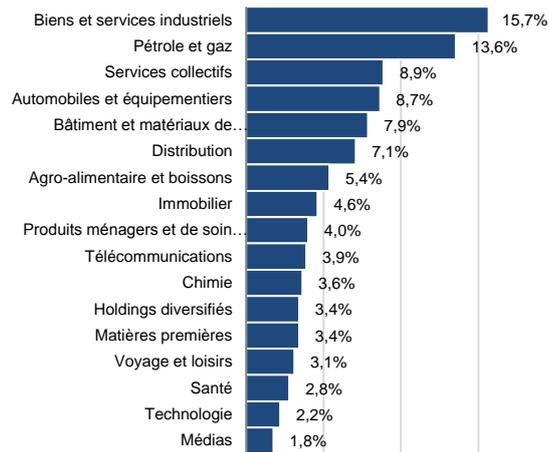
Graphique 26
Structure des expositions sur les sociétés non

²⁸ Voir Statinfo « Crédits aux sociétés non financières » : <https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/credits-aux-societes-non-financieres>

les différents secteurs (tels que définis dans la [classification sectorielle de sociétés et de titres gérée par le groupe FTSE](#) reprise ici), le premier d'entre eux représentant 15,7 % du total des expositions « *corporate* » et 31 % des fonds propres des cinq banques (Graphique 26).

L'exposition la plus élevée à une entreprise non financière représente 3,3 % des fonds propres des cinq banques. L'exposition la plus élevée à une banque, 3,8 %.

financières par secteur d'activité

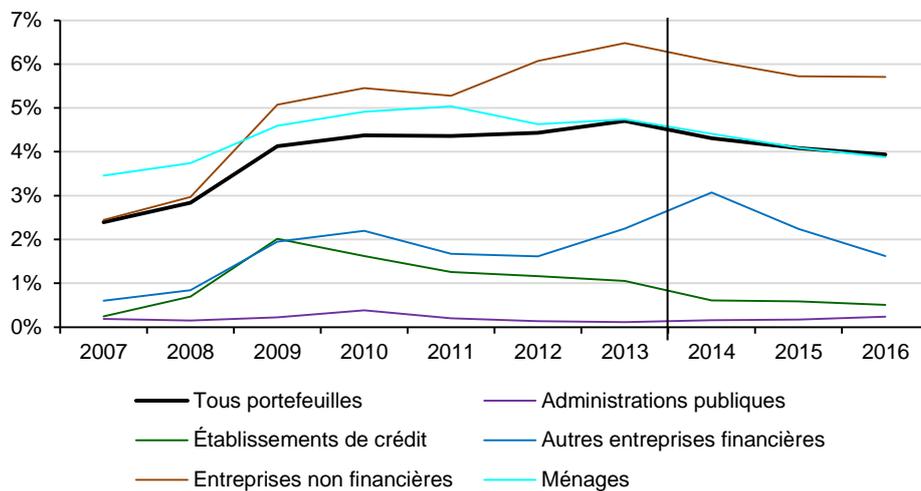


Source : reporting COREP – États GR groupe

3.2.2. La qualité des crédits se situe au-dessus de la moyenne des banques européennes

Entre 2015 et 2016, le taux d'encours dépréciés²⁹ se replie de nouveau, passant de 4,09 % à 3,93 % (Graphique 27). Cette évolution reflète une hausse des actifs dépréciés (+1 %) inférieure à celle des crédits totaux (+4,9 %). Cette baisse du taux d'encours dépréciée reflète principalement celle observée sur les ménages (-21 bps à 3,88 %) et les sociétés financières (-62 bps à 1,62 %). Le taux d'encours dépréciés sur les administrations publiques est en revanche en légère augmentation (+7 bps à 0,24 %) tandis que celui des entreprises non financières se stabilise à 5,71 %.

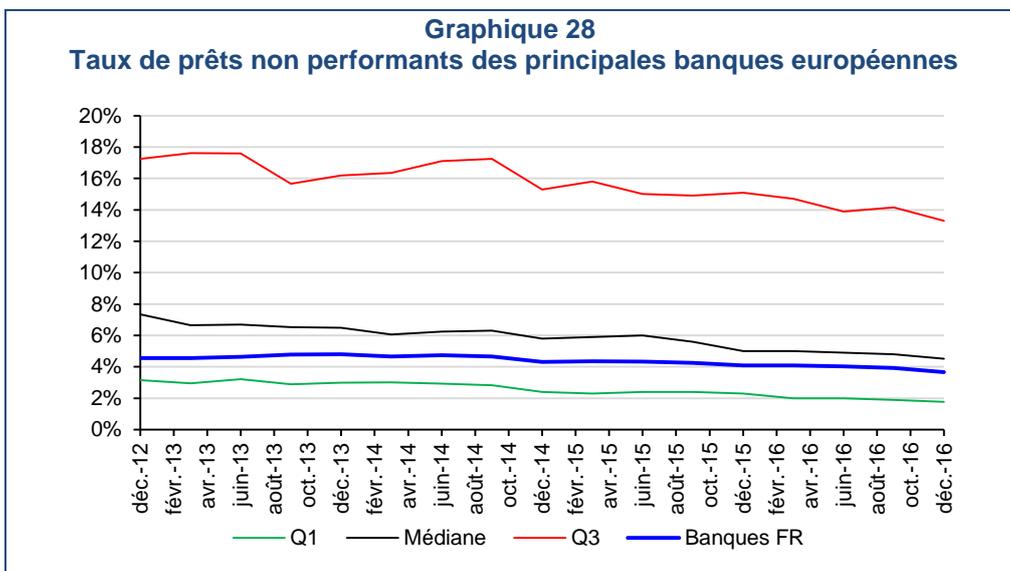
Graphique 27
Taux d'encours dépréciés des principaux groupes bancaires français



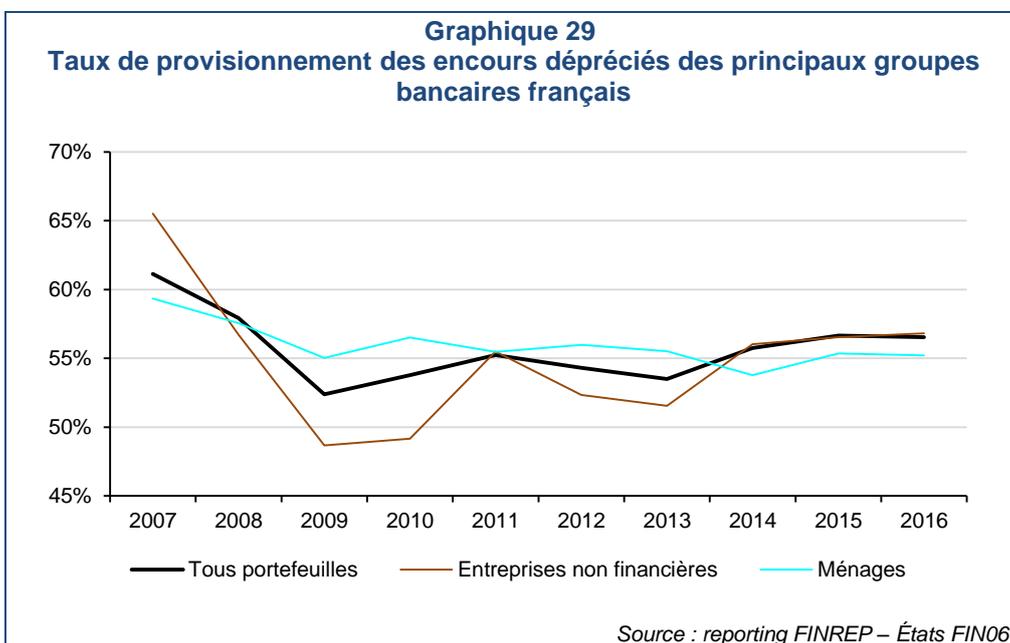
Source : reporting FINREP – État FIN06

²⁹ Au sein de la catégorie des « prêts et créances » des états FINREP F06, le taux d'encours dépréciés est défini comme le rapport entre les « prêts et avances dépréciés bruts » et la somme des « prêts et avances non dépréciés » et des « prêts et avances dépréciés bruts ». Par ailleurs, la notion de créances douteuses, définie dans le cadre comptable français auquel se réfèrent les établissements de crédits pour l'élaboration de leurs comptes sociaux n'existe pas en norme IFRS, cadre comptable dans lequel les grands groupes bancaires français établissent leurs comptes consolidés.

Les banques françaises ressortent en outre toujours avec des taux d'encours dépréciés nettement plus faibles que ceux de leurs concurrentes européennes, comme l'illustre le **Graphique 28** : le taux de prêts non performants³⁰ des principaux groupes bancaires français est stable à 4 % à fin 2016 s'établit ainsi entre le 1^{er} quartile et la médiane de l'échantillon.



Le taux de provisionnement global des encours dépréciés³¹ des banques françaises s'est stabilisé depuis son point bas de juin 2010 (52,1 %) et est passé de 56,7 % en décembre 2015 à 56,5 % en décembre 2015 (**Graphique 29**) ; sur les entreprises non financières comme sur les ménages, le taux de provisionnement des actifs dépréciés est resté stable, respectivement à 56,8 % et 55,2 %.

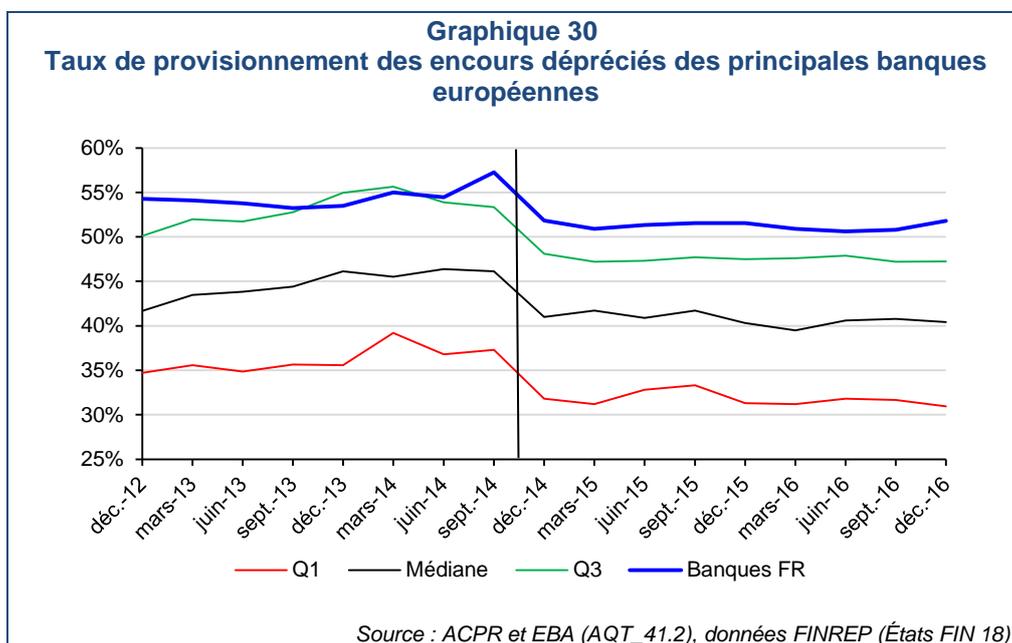


³⁰ Les états FINREP s'appuient sur deux définitions différentes des encours dépréciés :

- Dans l'état FIN06, les banques renseignent les encours dépréciés estimés sur la base des réglementations comptables nationales ;
- Dans l'état FIN18, en revanche, elles renseignent les encours dépréciés estimés sur la base de la définition harmonisée de l'EBA.

³¹ Le taux de provisionnement des encours dépréciés de l'état FIN 06 est défini comme le rapport entre les « dépréciations individuelles » au titre des « prêts et avances » et les « prêts et avances dépréciés bruts ». Le taux global inclut les entreprises non financières, les ménages, les administrations publiques, les établissements de crédits et les autres sociétés financières.

L'examen des KRI de l'EBA permet de constater que les banques françaises se situent favorablement par rapport à leurs homologues européennes en termes de taux de provisionnement, selon la définition européenne commune (Graphique 30) ; leur positionnement relatif tend en outre à s'améliorer depuis juin 2014, puisqu'il dépasse le 3^{ème} quartile des banques européennes et se maintient au-dessus de 50 %.



3.3. Les EFP au titre de l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA)

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le règlement européen 575/2013 (articles 381 et suivants) a introduit une nouvelle catégorie d'EFP pour risque d'ajustement de l'évaluation de crédit (*credit value adjustment* ou CVA³²). Au 31 décembre 2016, ces EFP représentaient 1,6 milliard d'euros soit 1 % du total des EFP, en baisse de 4,6 % par rapport à l'année précédente.

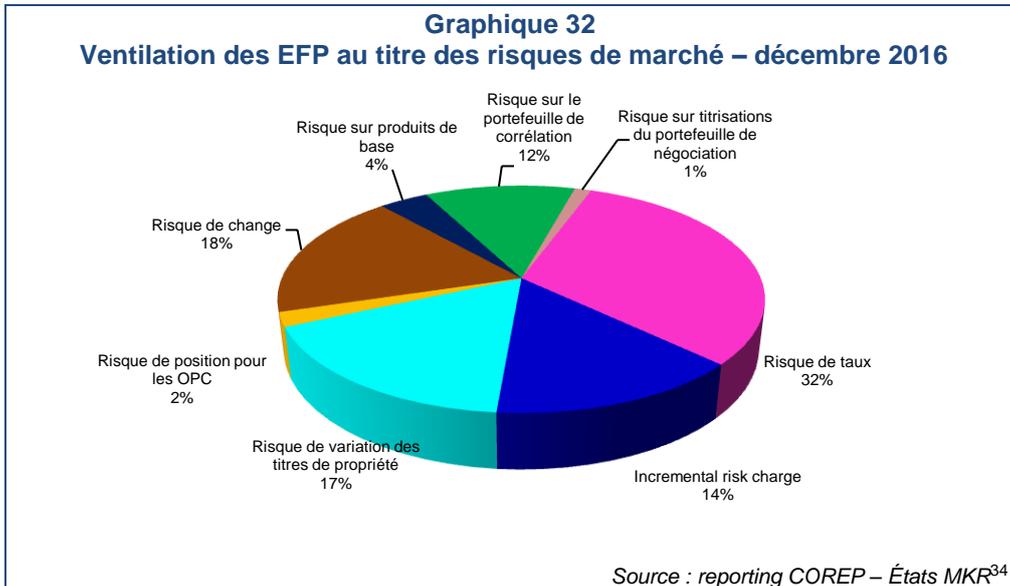
3.4. Les EFP au titre des risques de marché se réduisent

Les EFP au titre des risques de marché des 5 principales banques françaises enregistrent en 2016 un nouveau repli de 9,5 % par rapport à 2015 (Graphique 31).



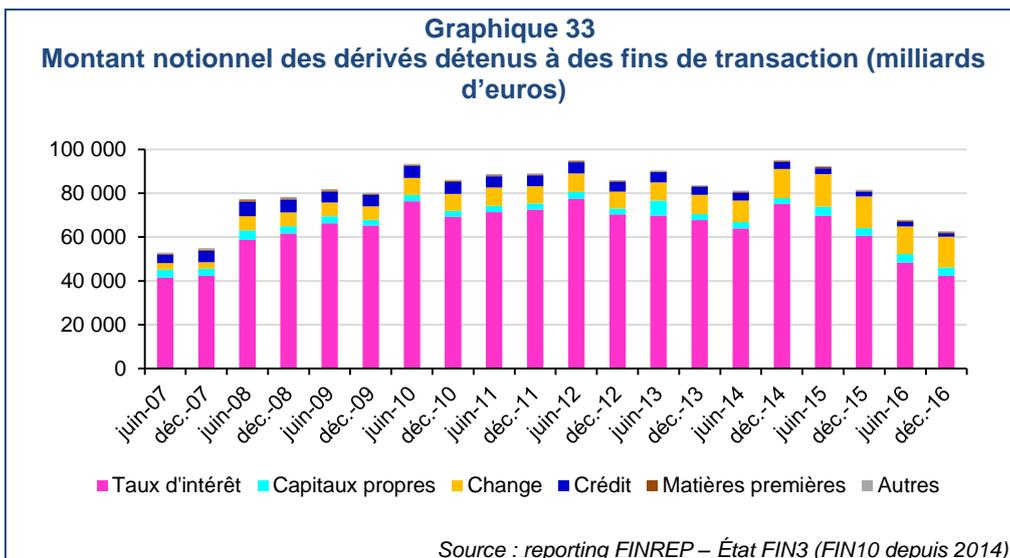
³² Le CVA vise à mesurer le risque de défaut de la contrepartie sur les produits dérivés de gré à gré autres que les dérivés de crédit reconnus comme réduisant les montants d'expositions pondérés pour risque de crédit.

Au 31 décembre 2016, les EFP au titre des risques de marché couvrent le risque de taux (32 %, en hausse de 1 pt par rapport à 2015), suivi de l'exigence au titre des risques de change (18 %, en hausse de 5 pts) ; viennent ensuite le risque de variation des titres de propriété (17 %, stable) et le risque de défaut et de migration (*incremental risk charge*³³ ou IRC, 14 %, en baisse de 10 points ; Graphique 32).



La structure des principaux risques de marché a ainsi fortement évolué entre 2015 et 2016 : la part du risque de change et du portefeuille de corrélation a augmenté dans le total alors que la part du risque au titre de l'IRC a fortement décliné, suggérant une amélioration de la qualité des contreparties des banques françaises.

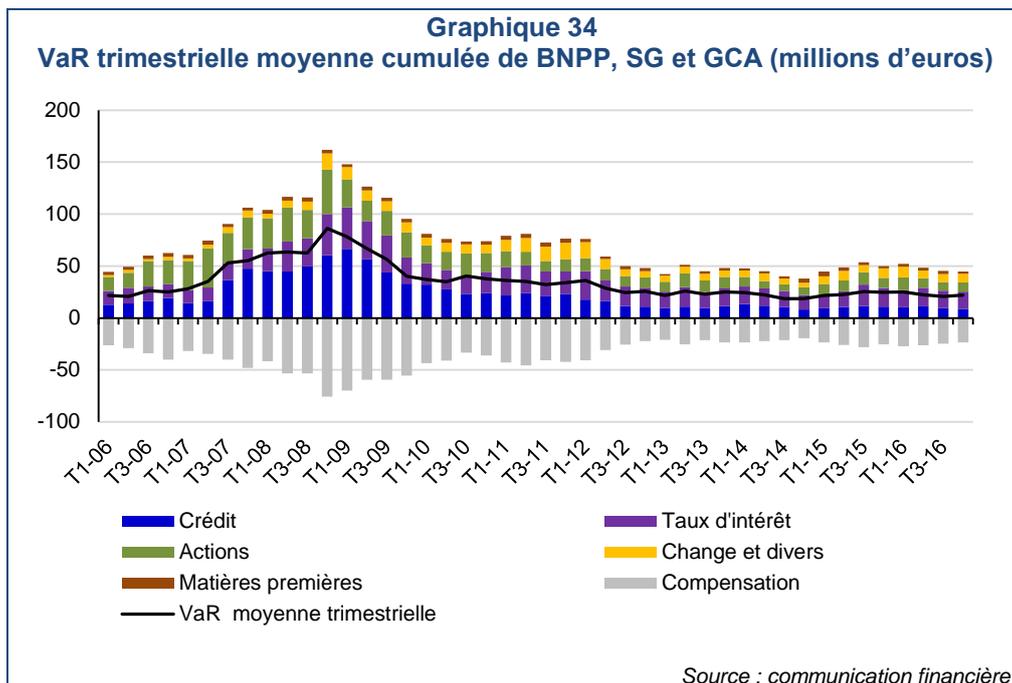
Par ailleurs, le montant notionnel des dérivés détenus à des fins de transaction se replie fortement (-23,2 % entre 2015 et 2016 après -14,3 % entre 2014 et 2015), notamment sur taux d'intérêt (-30 % entre 2015 et 2016 après -19,5 % entre 2014 et 2015) ; ces derniers retrouvent ainsi les niveaux de l'année 2007 (Graphique 33).



³³ Conformément aux dispositions de l'article 372 de CRR, les banques utilisant des modèles internes pour calculer leurs EFP pour le risque spécifique lié aux titres de créances négociés doivent également disposer d'un modèle permettant de mesurer les risques supplémentaires de défaut et de migration, qui viennent s'ajouter aux risques couverts par la mesure de la valeur en risque (*Value at risk - VaR*)

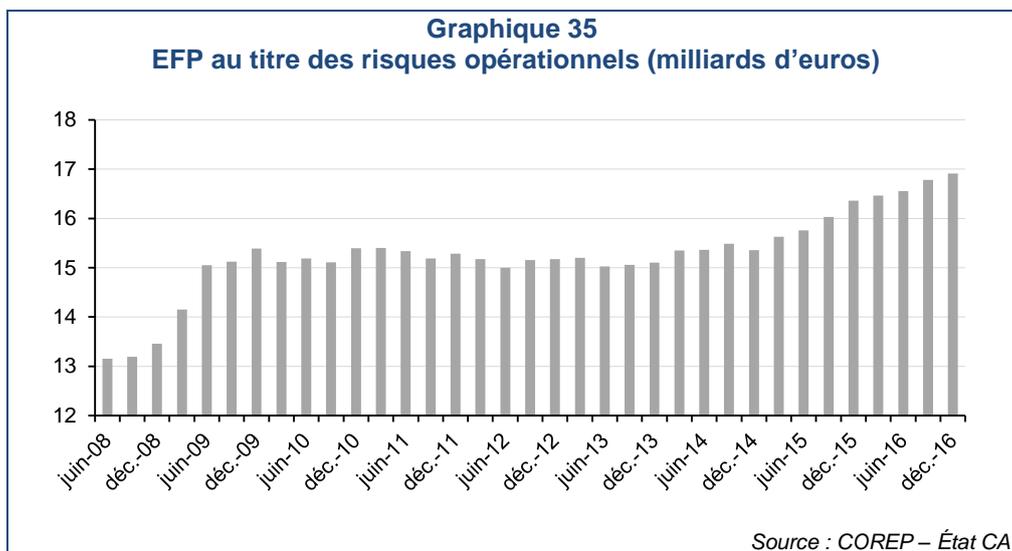
³⁴ Hors BNPP et GCA pour lesquels il n'est pas possible de ventiler les exigences totales de fonds propres au titre des risques de marché entre les différentes composantes.

La baisse des EFP marché traduit le maintien de conditions de marché relativement favorables notamment sur la deuxième moitié de l'année 2016. Dans ce contexte, la *Value at Risk* (VaR) de *trading*³⁵ moyenne de BNPP, SG et GCA se maintient à un niveau réduit (Graphique 34).



3.5. Les EFP au titre du risque opérationnel s'accroissent encore mais s'inscrivent en-deçà de la moyenne européenne

Les EFP au titre du risque opérationnel ont enregistré une nouvelle augmentation de 3,3 % entre 2015 et 2016 (après +6,6 % entre 2014 et 2015) à 16,9 milliards d'euros (Graphique 35). Au total, depuis décembre 2014, la hausse atteint 10,1 %.

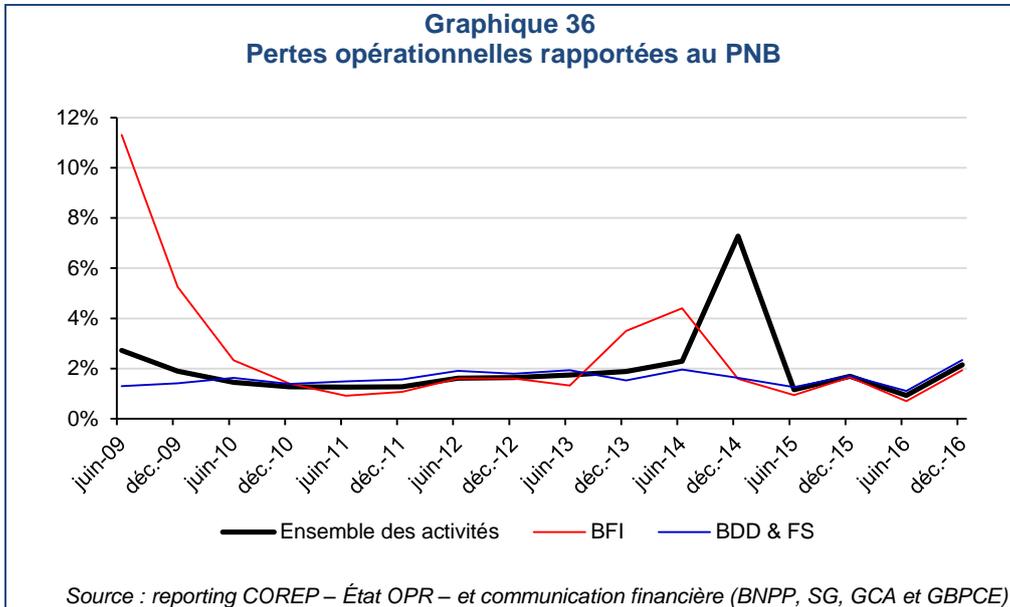


De même, après une progression de 7,3 % entre 2013 et 2014 en raison de la forte hausse des pertes opérationnelles de la banque de détail à l'international liée au paiement par BNPP de l'amende de 6,6 milliards d'euros, le rapport entre les pertes opérationnelles et le PNB se maintient à un niveau relativement élevé (2,15 % à fin décembre 2016 ; Graphique 36).

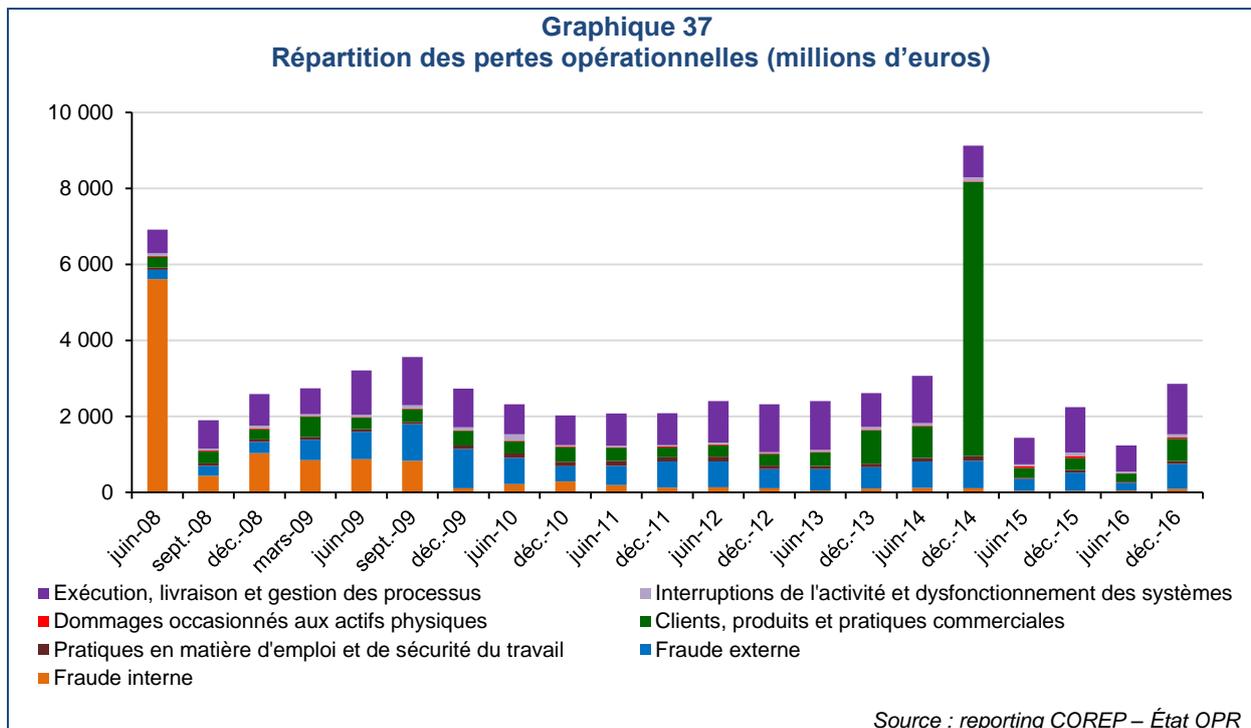
³⁵ Calculée sur un horizon de détention de 1 jour et avec un intervalle de confiance de 99 %.

Deux principales lignes-métiers ont connu des évolutions similaires :

- les EFP au titre du risque opérationnel lié aux activités de banque de détail et de financements spécialisés ont enregistré une hausse de 35,4 % entre 2015 et 2016, leur part passant de 1,72 % à 2,34 % du PNB ;
- du côté des activités de BFI, les EFP au titre du risque opérationnel ont augmenté de 18,2 % entre 2015 et 2016 et s'établissent à 1,96 % du PNB, soit une hausse de 28 bps par rapport à 2015.



Si les risques liés à l'exécution, à la livraison et à la gestion des processus restent les plus prégnants, comme en 2015, les pertes opérationnelles liées aux clients, produits et pratiques commerciales ont augmenté de 89,2 % entre 2015 et 2016 quand la fraude externe enregistrerait une hausse de 35,6 % ; les autres composantes du risque opérationnel paraissant mieux maîtrisées (Graphique 37).



4. Les ratios réglementaires

4.1. Un ratio de solvabilité toujours en amélioration

L'appréciation de la solvabilité des principales banques françaises sur longue période est rendue difficile en raison des profonds changements de dispositions réglementaires du ratio de solvabilité (*Common equity tier 1* - CET1). L'estimation d'un ratio CET1 sur longue période a nécessité des retraitements afin de conserver une mesure comparable dans le temps. Ainsi, les fonds propres ont été ajustés pour recalculer des données « équivalent CRR » à partir des données « Bâle 1 » en 2006 et 2007, « Bâle 2 » de 2008 à 2011 et « Bâle 2.5 » de fin 2011 à fin 2013.

Selon cette méthodologie, le ratio CET1 des principales banques françaises est en progression depuis 2008 principalement en raison d'une augmentation des fonds propres et d'une maîtrise des risques pondérés (Tableau 10). Il atteint 13,2 % à fin 2016 (+60 bps par rapport à décembre 2015).

Tableau 10
Estimation du ratio CET1 agrégé des principales banques françaises depuis 2006

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fonds Propres Core Tier 1 / CET1 complet	133	144	132	161	181	198	225	240	253	275	296
Risques pondérés complets	1 837	2 124	2 290	2 262	2 305	2 367	2 318	2 207	2 149	2 190	2 234
Ratio Core Tier 1 / CET 1 complet	7,3%	6,8%	5,8%	7,1%	7,9%	8,4%	9,7%	10,9%	11,8%	12,6%	13,2%

Source : États BAFI/SURFI et COREP, données Quantitative impact study Bâle 3 (QIS) et communication financière, BNPP, SG, GCA, GBPCE, GCM et LBP ; calculs ACPR.

Note : les ruptures réglementaires et de reporting ont été autant que possible retraitées afin de présenter des fonds propres CET1 et des RWA cohérents dans le temps avec les mesures « full CRR/CRD4 ». S'agissant des retraitements réglementaires avant CRR, les hypothèses suivantes ont été prises : déduction intégrale du CET1 des déductions 50/50 appliquées au Tier 2, exclusion des titres hybrides éligibles en Tier 1 et pondération en risque de la différence de mise en équivalence en lieu et place d'une déduction des fonds propres.

Le ratio de solvabilité « full CRR/CRD4 »³⁶ des principales banques françaises connaît en 2016 une progression assez sensible excepté pour le groupe Crédit mutuel dont le ratio, le plus élevé de l'échantillon, reste quasi stable (Tableau 11). Le ratio CET1 d'ensemble ressort en hausse de 60 bps par rapport à 2015 et atteint 13,2 % à fin 2016. Cette nouvelle progression du ratio CET1 reflète une hausse des fonds propres (+7,4 %) plus rapide que celle des risques pondérés (+2 %).

L'amélioration significative du ratio de CASA (+140 bps) s'explique principalement par la simplification de la structure du groupe³⁷ (dont l'impact est estimé à +72 bps).

Tableau 11
Ratio CET1 « full CRR/CRD4 » sans phasage

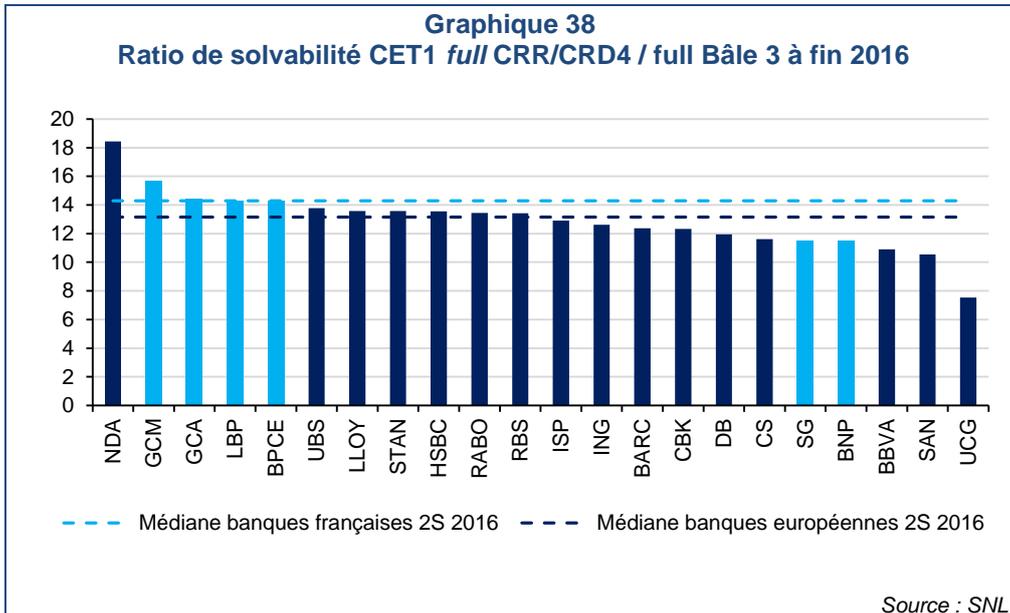
	BNPP	SG	GCA (CASA)	GBPCE (NATIXIS)	GCM	LBP	Ensemble
déc-15	10,90%	10,90%	13,70% (10,7%)	12,90% (10,6%)	15,80%	14,20%	12,60%
déc-16	11,50%	11,50%	14,50% (12,1%)	14,20% (10,8%)	15,70%	14,30%	13,20%

Source : communication financière

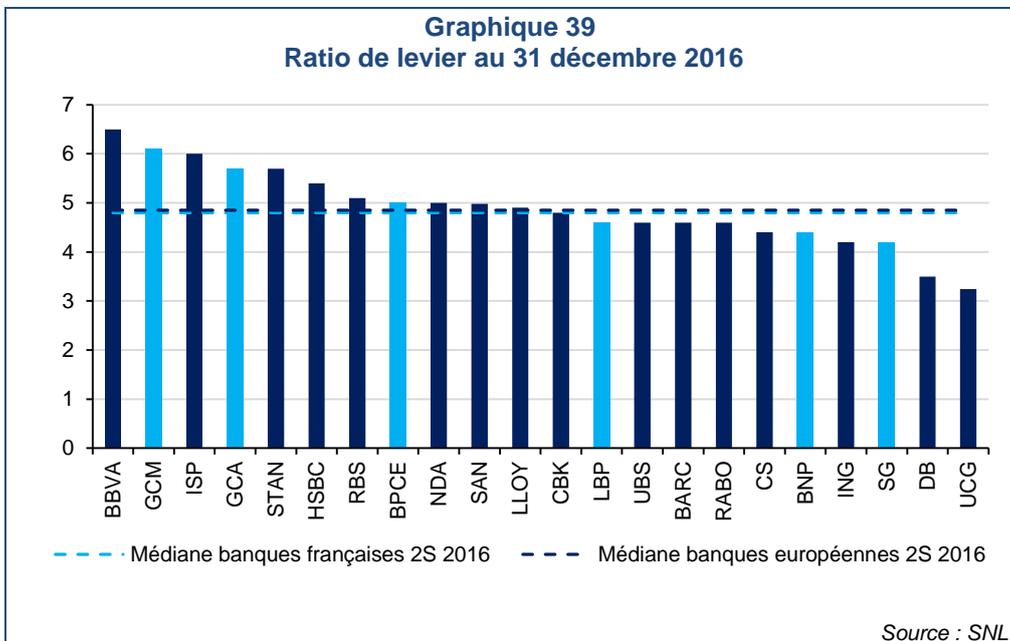
³⁶ i.e. ratio respectant les exigences applicables au 1^{er} janvier 2019 y compris les exigences relatives aux banques systémiques.

³⁷ Rachat par les caisses régionales de la participation de 25 % détenue par CASA.

Enfin, le ratio CET1 « full CRR/CRD4 » des banques françaises est parmi les plus élevés, avec un niveau situé entre 15,7 % et 14,3 % pour quatre d'entre elles (Graphique 38). Seules SG et BNPP ont un ratio proche de 11,5 %. La médiane des banques françaises à fin 2016 est supérieure de 110 bps à la médiane des banques européennes.



De même pour le ratio de levier³⁸, 2 banques françaises se classent parmi les banques ayant les plus forts ratios (au-dessus de 5 %) (Graphique 39). Toutes respectent le seuil minimum de 3 % exigible à partir de 2019, qui pourrait toutefois être relevé à terme pour les banques d'importance systémique selon l'issue des discussions au Comité de Bâle sur le sujet.



4.2. Des ratios de liquidité supérieurs aux exigences réglementaires

Depuis le 1^{er} octobre 2015, les banques ont l'obligation de communiquer sur une base trimestrielle le niveau de leur LCR ; le ratio de liquidité à long terme (*net stable funding ratio* – NSFR) ne sera quant à lui mis en œuvre qu'à partir du

³⁸ Voir A&S Banques 2015 : encadré « le ratio de levier sous Bâle III »

1^{er} janvier 2018. Ces deux ratios ont des objectifs complémentaires :

- Le LCR est destiné à faire en sorte que les banques disposent d'un encours suffisant d'actifs liquides de haute qualité pour surmonter une grave crise de liquidité sur un mois ;
- Le NSFR a pour objectif de limiter le risque de transformation en s'assurant que les actifs longs sont financés par un minimum de ressources longues.

Au 31 décembre 2016, le LCR³⁹ agrégé des 6 grands groupes atteint 130,1% contre 126,5% en décembre 2015 ; il est donc largement supérieur à l'exigence minimum requise de 80 % au 1^{er} janvier 2017 (Graphique 40) ; individuellement, chaque banque respecte le niveau minimum du ratio, devenu exigible par palier depuis octobre 2015 (Tableau 12).

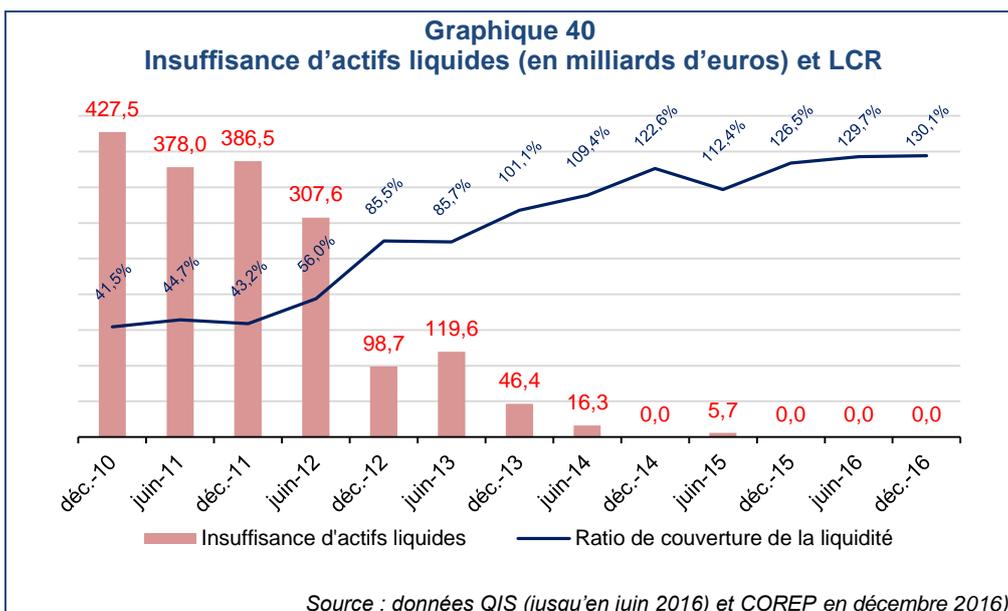


Tableau 12
LCR au 31 décembre 2016

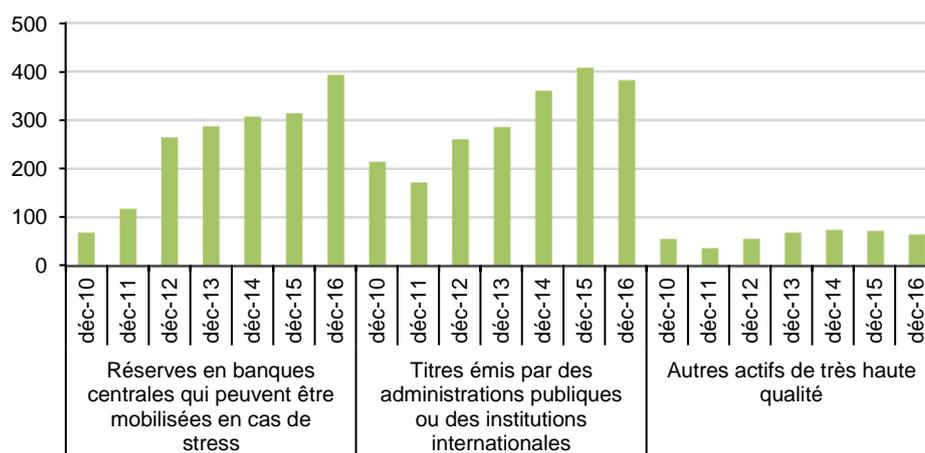
BNPP	SG	GCA	GBPCE	GCM	LBP
123%	142%	> 110 %	> 110 %	144,30%	260%

Source : communication financière

Entre décembre 2015 et décembre 2016, les banques ont, dans leur ensemble, augmenté le montant de leurs actifs liquides (*high quality liquid assets* – HQLA) de 5,8 %, en particulier leurs réserves en banques centrales qui ont progressé de près de 25 % sur cette période et représentent désormais 46,8 % des HQLA totaux (Graphique 41). A *contrario*, la part des titres souverains ou d'organismes internationaux dans le total chute d'un point haut de 51,3 % en décembre 2015 à 45,4 % en décembre 2016.

³⁹ les lignes directrices de l'EBA concernant la publication du LCR ont été publiées en mars 2017 (<https://www.eba.europa.eu/documents/10180/1777195/Guidelines+on+LCR+disclosure+to+complement+the+disclosure+of+liquidity+risk+management+%28EBA-GL-2017-01%29.pdf/1fb42708-17dd-4415-be69-c79d628a516b>) et seront applicables au 31 décembre 2017 ; elles prévoient notamment que, quelle que soit la fréquence de publication retenue par les établissements, le LCR publié sera calculé en faisant la moyenne de ses composantes sur les 12 derniers mois. Les LCR actuellement publiés par les établissements ou calculés dans les reportings prudentiels s'entendent donc généralement « en fin de mois ».

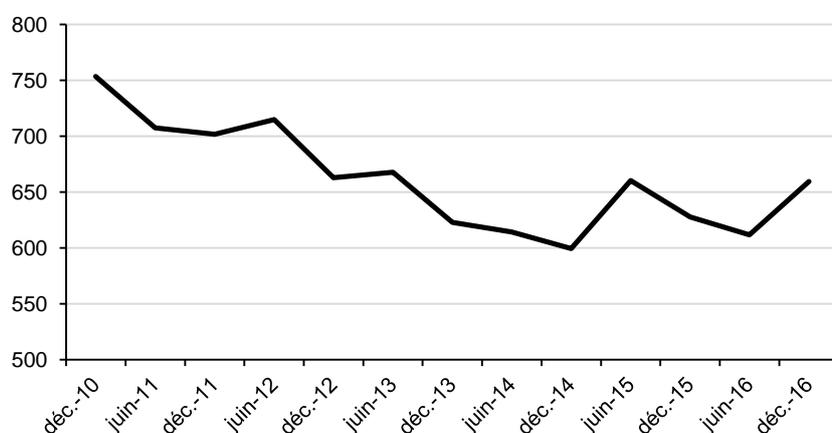
Graphique 41
Composition des HQLA des banques françaises (en milliards d'euros)



Source : données QIS jusqu'en juin 2016 et COREP en décembre 2016

Si, au cours des six dernières années, les sorties nettes de trésorerie des banques suivaient une tendance à la baisse, le mouvement s'est interrompu depuis juin 2016 : entre décembre 2015 et décembre 2016, elles augmentent en effet de 5,1 % (Graphique 42). Sur le 1^{er} semestre 2016, des entrées de trésorerie exceptionnelles (se traduisant par de moindres sorties nettes) ont été constatées, et pourraient s'expliquer notamment par la modification des taux de centralisation de l'épargne réglementée à la CDC⁴⁰. Après juin 2016, la remontée des sorties nettes est liée en partie à une hausse des dépôts non opérationnels⁴¹.

Graphique 42
Sorties nettes de trésorerie (en milliards d'euros)



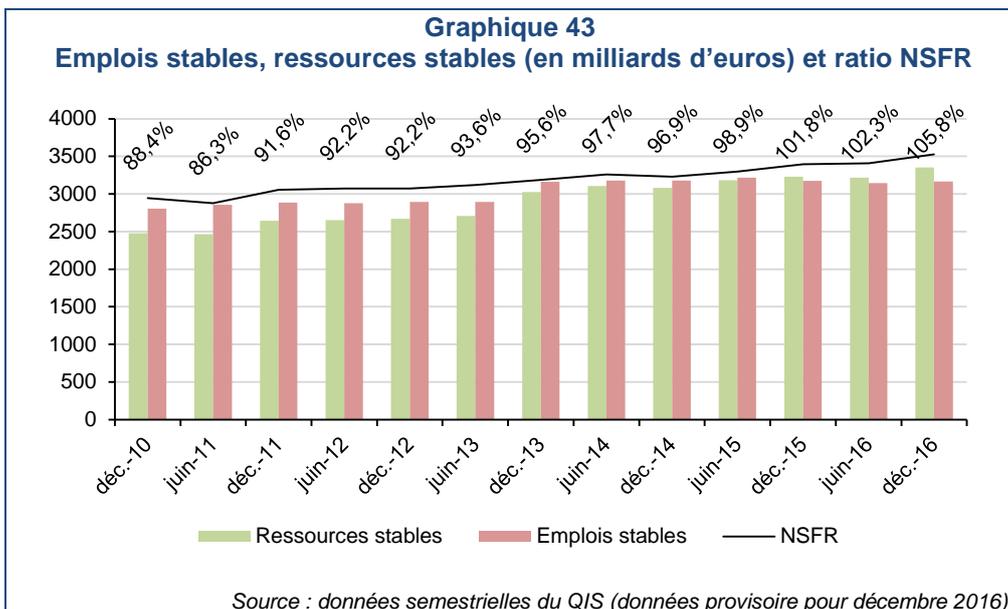
Source : données QIS jusqu'en juin 2016 et COREP en décembre 2016

À ce jour, peu d'informations sur le NSFR sont disponibles dans la communication financière des banques. Toutefois, les données issues du QIS montrent que, en agrégé, les grandes banques françaises atteignent depuis décembre 2015 le niveau de 100 % (Graphique 43). Les efforts des banques ont porté à la fois sur une augmentation des ressources durables (+5,3 % entre juin 2015 et décembre

⁴⁰ Le décret du 18 février 2016 a modifié les options de centralisation de l'épargne réglementée (Livrets A, LDD et LEP) à la Caisse des Dépôts et Consignations ; cela s'est traduit notamment par un reversement par la CDC d'un trop perçu (se traduisant pour les banques en entrées de trésorerie) si le taux de centralisation choisi était inférieur aux options précédentes ou, dans le cas inverse, par une sortie de trésorerie supplémentaire. Au total, pour l'ensemble des 6 groupes, une baisse globale des sorties nettes a été observée entre décembre 2015 et juin 2016.

⁴¹ Dont les taux de fuite sont plus importants que ceux appliqués aux dépôts de la clientèle de détail

2016) et sur une baisse des emplois durables (-1,6 % sur la même période). Au 31 décembre 2016, les grandes banques françaises atteignent désormais toutes individuellement le seuil réglementaire de 100 %, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018.



4.3. Des progrès marqués dans le respect de la TLAC dont l'application est prévue dès 2019

Au-delà du renforcement des exigences en fonds propres, les établissements doivent faire face à la mise en place des exigences de capacité minimale d'absorption des pertes en cas de résolution (TLAC - Total Loss-Absorbing capacity). Cette exigence est applicable aux établissements d'importance systémique mondiale (G-SIBs) selon les recommandations du Conseil de Stabilité Financière approuvées lors du G20 d'Antalya en novembre 2015. Ces exigences entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019 et seront renforcées à partir du 1^{er} janvier 2022⁴².

Dans leur communication financière concernant l'année 2016, les principaux groupes ont communiqué des informations sur l'évolution de leur capacité totale d'absorption des pertes (Tableau 13).

Par ailleurs, les banques ont procédé en toute fin 2016 ou au début de cette année à plusieurs émissions de la nouvelle classe de titres de créances disponibles pour l'absorption des pertes (dette « senior junior » non privilégiée). L'article L. 613-30-3-I-4 du code monétaire et financier modifié en décembre 2016 a en effet créé une nouvelle catégorie de dettes de premier rang, « la dette senior non privilégiée » qui vient s'intercaler entre la dette subordonnée et la dette senior classique des banques.

⁴² L'exigence de Total Loss Absorbing Capacity (TLAC) est de 16 % des actifs pondérés au 1^{er} janvier 2019, et de 18 % au 1^{er} janvier 2022, auquel s'ajoutent le coussin de conservation de 2,5 % et le coussin G-SIB (différent selon chaque G-SIB). L'exigence de TLAC prévoit également un ratio minimal de 6 % des expositions de levier en 2019 et de 6,75 % en 2022.

Tableau 13
Communication financière sur les ratios TLAC

BNPP	- Ratio TLAC (% des RWA): non communiqué - Objectif : 21% en 2020
SG	- Ratio TLAC (% des RWA): 21,1% au 31/12/2016 en incluant de la dette senior privilégiée dans la limite de 2,5% des RWA
GCA	- Ratio TLAC (% des RWA): 20,3% au 31 décembre 2016 (19,7% fin 2015), hors dette senior privilégiée éligible - Objectif : 22 % hors dette senior privilégiée éligible d'ici à fin 2019
GBPCE	- Ratio TLAC (% des RWA): 19,4% (19,3% sans mesures transitoires) en tenant compte de l'émission de 1,6 milliards d'euros de dette senior non privilégiée en janvier 2017

Source : communication financière

Annexe 1

Risk Indicators publiés par l'Autorité bancaire européenne et données agrégées pour les grandes banques françaises

RI			déc-12	mars-13	juin-13	sept-13	déc-13	mars-14	juin-14	sept-14	déc-14	mars-15	juin-15	sept-15	déc-15	mars-16	juin-16	sept-16	déc-16
Solvency	SVC_1 - Tier 1 capital ratio	Moyenne pondérée	12,5%	12,4%	12,6%	12,9%	13,1%	12,4%	12,9%	13,2%	13,5%	13,4%	13,9%	14,1%	14,7%	14,5%	14,8%	15,3%	15,5%
		Q1	10,5%	10,8%	11,0%	11,1%	11,4%	11,2%	11,7%	11,8%	11,7%	11,6%	12,0%	12,1%	13,0%	12,8%	13,0%	13,0%	13,0%
		Médiane	11,7%	11,6%	12,0%	12,3%	12,8%	12,3%	13,3%	13,5%	13,6%	13,6%	13,8%	14,1%	14,9%	14,7%	15,0%	15,2%	15,7%
		Q3	13,5%	13,4%	13,8%	13,9%	14,8%	15,1%	15,3%	15,7%	16,2%	16,2%	16,8%	17,7%	18,5%	18,0%	18,7%	19,0%	19,0%
		Banques FR	13,3%	12,4%	12,7%	13,0%	13,2%	12,6%	12,8%	13,2%	13,5%	13,6%	13,7%	13,8%	14,4%	14,6%	14,6%	14,7%	15,0%
	SVC_2 - Total capital ratio	Moyenne pondérée	14,4%	14,8%	15,1%	15,4%	15,7%	15,2%	15,7%	16,1%	16,2%	16,1%	16,7%	17,0%	17,7%	17,4%	17,8%	18,3%	18,5%
		Q1	12,1%	12,6%	13,1%	13,0%	13,4%	13,8%	14,7%	14,8%	13,8%	13,7%	14,2%	14,4%	14,8%	14,9%	15,0%	15,1%	15,2%
		Médiane	13,9%	14,4%	14,4%	14,6%	14,8%	15,3%	16,0%	16,3%	16,4%	15,8%	16,6%	16,8%	17,4%	17,2%	17,4%	17,9%	18,5%
		Q3	16,2%	16,3%	16,8%	17,1%	17,4%	18,2%	17,6%	17,8%	19,4%	19,5%	20,3%	21,7%	22,8%	22,3%	22,8%	23,0%	23,3%
		Banques FR	14,0%	14,4%	14,7%	15,0%	15,1%	14,5%	14,7%	15,3%	15,8%	15,9%	16,1%	16,3%	17,0%	17,1%	17,2%	17,4%	17,7%
	SVC_3 - CET1 ratio (was T1 excluding hybrids until Q4 2013)	Moyenne pondérée	10,8%	10,8%	11,1%	11,4%	11,6%	11,4%	12%	12,1%	12,5%	12,4%	12,8%	13,0%	13,5%	13,4%	13,6%	14,0%	14,2%
		Q1	9,6%	9,8%	10,0%	10,2%	10,4%	10,7%	11,1%	11,5%	11,2%	11,4%	11,6%	11,7%	12,4%	12,4%	12,3%	12,5%	12,5%
		Médiane	10,7%	10,7%	11,0%	11,1%	11,4%	12,0%	12,6%	13,1%	12,8%	13,0%	13,1%	13,4%	14,0%	14,2%	14,3%	14,5%	14,6%
		Q3	11,7%	12,3%	12,6%	13,1%	13,5%	14,0%	14,6%	14,8%	15,5%	15,2%	15,9%	17,2%	17,1%	17,3%	17,6%	17,9%	18,7%
		Banques FR	11,6%	10,7%	11,1%	11,5%	11,6%	11,4%	11,4%	11,9%	12,4%	12,3%	12,6%	12,6%	13,1%	13,2%	13,3%	13,4%	13,7%
	SVC_29 - CET1 ratio fully loaded	Moyenne pondérée									11,5%	11,7%	12,1%	12,3%	13,0%	12,9%	13,1%	13,6%	13,6%
		Q1									10,5%	10,6%	10,6%	11,1%	11,7%	11,8%	11,9%	12,0%	11,9%
		Médiane									12,2%	12,3%	12,4%	12,7%	13,6%	13,9%	13,8%	14,2%	14,5%
		Q3									15,1%	15,2%	15,2%	16,1%	16,9%	17,1%	17,6%	18,3%	18,7%
		Banques FR									12,3%	12,3%	12,5%	12,5%	13,1%	13,2%	13,3%	13,4%	13,7%
Credit Risk and Asset Quality	AQT_3.2 - Ratio of non-performing loans and advances (NPL ratio)	Moyenne pondérée	6,5%	6,5%	6,7%	6,6%	6,8%	6,8%	6,6%	6,7%	6,5%	6,2%	6,0%	5,9%	5,7%	5,6%	5,5%	5,4%	5,1%
		Q1	3,1%	3,0%	3,2%	2,9%	3,0%	3,0%	2,9%	2,8%	2,4%	2,3%	2,4%	2,4%	2,3%	2,0%	2,0%	1,9%	1,8%
		Médiane	7,3%	6,7%	6,7%	6,5%	6,5%	6,1%	6,2%	6,3%	5,8%	5,9%	6,0%	5,6%	5,0%	5,0%	4,9%	4,8%	4,5%
		Q3	17,3%	17,6%	17,6%	15,7%	16,2%	16,4%	17,1%	17,2%	15,3%	15,8%	15,0%	14,9%	15,1%	14,7%	13,9%	14,2%	13,3%
		Banques FR	4,5%	4,6%	4,6%	4,8%	4,8%	4,7%	4,7%	4,6%	4,3%	4,3%	4,3%	4,3%	4,1%	4,1%	4,0%	3,9%	3,7%
	AQT_3.1 - Ratio of non-performing exposures (NPE ratio)	Moyenne pondérée									5,5%	5,3%	5,2%	5,0%	4,9%	4,8%	4,7%	4,7%	4,4%
		Q1									2,1%	2,0%	2,0%	2,0%	1,8%	1,8%	1,8%	1,7%	1,5%
		Médiane									4,8%	4,7%	4,9%	4,9%	4,2%	4,1%	3,9%	3,9%	3,8%
		Q3									12,4%	12,3%	12,4%	12,4%	12,1%	12,2%	11,1%	11,4%	10,0%
		Banques FR									3,7%	3,8%	3,7%	3,7%	3,5%	3,5%	3,4%	3,5%	3,2%

	<i>RI</i>		déc-12	mars-13	juin-13	sept-13	déc-13	mars-14	juin-14	sept-14	déc-14	mars-15	juin-15	sept-15	déc-15	mars-16	juin-16	sept-16	déc-16	
Credit Risk and Asset Quality	AQT_41.2 - Coverage ratio of non-performing loans and advances	Moyenne pondérée	41,8%	42,4%	42,4%	44,4%	46,0%	46,9%	46,9%	45,5%	43,4%	43,0%	43,6%	43,6%	43,7%	43,7%	43,9%	44,3%	44,6%	
		Q1	34,7%	35,6%	34,9%	35,6%	35,6%	39,2%	36,8%	37,3%	31,8%	31,2%	32,8%	33,3%	31,3%	31,2%	31,8%	31,6%	31,0%	
		Médiane	41,7%	43,5%	43,8%	44,4%	46,1%	45,5%	46,4%	46,1%	41,0%	41,7%	40,9%	41,7%	40,3%	39,5%	40,6%	40,8%	40,8%	40,4%
		Q3	50,1%	52,0%	51,7%	52,8%	55,0%	55,6%	53,9%	53,3%	48,1%	47,2%	47,3%	47,7%	47,5%	47,6%	47,9%	47,2%	47,2%	47,2%
		Banques FR	54,3%	54,1%	53,8%	53,2%	53,5%	55,0%	54,5%	57,2%	51,8%	50,9%	51,3%	51,6%	51,5%	50,9%	50,6%	50,8%	51,8%	
	AQT_42.2 - Forbearance ratio for loans and advances	Moyenne pondérée										3,9%	3,8%	3,7%	3,6%	3,5%	3,5%	3,4%	3,4%	3,2%
		Q1										1,4%	1,4%	1,3%	1,3%	1,3%	1,2%	1,3%	1,5%	1,4%
		Médiane										3,4%	3,4%	3,5%	3,2%	2,9%	2,9%	3,0%	3,0%	2,9%
		Q3										9,5%	10,3%	9,0%	9,1%	9,0%	9,4%	9,1%	9,4%	8,8%
		Banques FR										1,4%	1,4%	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%	1,2%
Profitabilité	PFT_24 - Return on assets	Moyenne pondérée										0,2%	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%	0,4%	0,4%	0,3%	0,2%
		Q1										-0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	1,0%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%
		Médiane										0,2%	0,4%	0,5%	0,4%	0,4%	0,3%	0,4%	0,4%	0,3%
		Q3										0,5%	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%	0,6%	0,7%	0,7%	0,6%
		Banques FR										0,3%	0,3%	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%	0,5%	0,4%	0,4%
	PFT_21 - Return on equity	Moyenne pondérée	0,5%	9,3%	7,6%	6,4%	2,7%	7,5%	5,7%	5,4%	3,5%	6,9%	6,8%	6,4%	4,5%	5,6%	5,7%	5,4%	3,3%	
		Q1	-6,5%	1,4%	2,2%	1,5%	-2,9%	2,9%	2,5%	1,3%	-3,3%	3,3%	3,5%	3,5%	2,5%	1,9%	2,3%	2,4%	1,4%	
		Médiane	2,6%	6,6%	6,4%	5,7%	4,8%	7,5%	5,5%	5,4%	3,6%	7,0%	7,0%	6,6%	5,7%	5,0%	6,2%	5,9%	5,3%	
		Q3	7,2%	12,3%	10,4%	10,4%	9,1%	10,3%	9,5%	8,9%	7,9%	10,4%	10,2%	10,4%	9,1%	8,5%	9,4%	9,4%	9,4%	
		Banques FR	3,1%	6,1%	6,7%	6,6%	5,9%	6,7%	3,0%	4,4%	4,7%	6,0%	7,5%	7,5%	6,7%	5,3%	7,5%	7,2%	6,6%	
PFT_23 - Cost-to-income ratio	Moyenne pondérée	63,2%	56,6%	57,9%	59,6%	63,1%	58,3%	60,3%	61,7%	62,9%	60,9%	59,3%	59,9%	62,8%	66,0%	62,7%	63,0%	65,7%		
	Q1	52,5%	51,2%	48,2%	51,2%	52,8%	47,3%	49,6%	52,6%	46,0%	45,3%	46,4%	47,3%	48,2%	50,7%	49,9%	49,5%	50,1%		
	Médiane	63,1%	61,2%	60,8%	61,3%	63,2%	59,3%	59,2%	57,6%	58,6%	57,1%	56,4%	57,4%	59,2%	63,9%	59,8%	58,9%	61,7%		
	Q3	71,6%	70,9%	74,6%	73,1%	75,0%	65,6%	67,2%	65,7%	69,7%	66,5%	65,3%	66,3%	67,7%	73,8%	70,3%	70,1%	72,2%		
	Banques FR	70,3%	69,1%	67,4%	67,8%	69,0%	68,0%	68,1%	68,3%	68,7%	70,6%	66,7%	66,9%	68,0%	75,9%	68,3%	68,8%	69,3%		
PFT_25 - Net interest income to total operating income	Moyenne pondérée	61,6%	55,5%	55,1%	57,3%	59,1%	58,2%	60,1%	59,2%	58,8%	55,5%	54,9%	56,3%	57,3%	58,8%	57,0%	57,7%	57,9%		
	Q1	52,6%	47,8%	47,4%	50,1%	51,1%	50,3%	50,6%	53,2%	48,8%	43,2%	46,0%	48,3%	48,9%	51,9%	50,4%	50,4%	49,7%		
	Médiane	66,9%	60,0%	60,5%	59,1%	60,2%	63,2%	65,4%	64,3%	62,3%	59,1%	59,0%	60,5%	61,1%	64,7%	63,7%	62,3%	63,7%		
	Q3	76,7%	75,6%	72,7%	71,1%	76,7%	76,8%	76,7%	74,6%	75,4%	74,5%	72,8%	77,8%	78,1%	80,7%	76,6%	76,1%	75,3%		
	Banques FR	53,0%	49,5%	49,7%	50,9%	50,8%	50,4%	49,5%	51,1%	50,1%	46,9%	45,8%	46,7%	47,2%	45,9%	45,1%	46,8%	46,3%		
PFT_26 - Net fee and commission income to total operating income	Moyenne pondérée	27,9%	25,8%	26,7%	27,7%	28,4%	27,6%	28,5%	27,6%	27,2%	26,6%	26,2%	26,4%	26,8%	27,1%	26,6%	27,1%	27,2%		
	Q1	17,9%	16,0%	15,3%	15,3%	15,6%	15,1%	15,6%	16,0%	13,9%	13,6%	13,5%	13,3%	12,2%	13,6%	11,8%	12,3%	12,5%		
	Médiane	25,3%	23,7%	23,6%	23,5%	24,8%	24,2%	24,4%	24,7%	22,9%	22,6%	21,7%	21,6%	22,1%	23,3%	22,5%	23,2%	23,1%		
	Q3	30,6%	31,2%	31,4%	32,6%	31,3%	32,7%	30,8%	31,4%	30,5%	31,4%	30,4%	30,9%	29,9%	32,9%	32,3%	32,5%	32,6%		
	Banques FR	32,5%	32,2%	32,1%	32,3%	32,5%	31,8%	31,9%	31,7%	32,2%	32,0%	31,5%	31,8%	32,3%	33,2%	31,4%	32,0%	32,4%		
PFT_29 - Net trading income to total operating income	Moyenne pondérée										6,7%	7,8%	6,1%	6,0%	5,8%	5,3%	5,4%	6,2%	6,0%	
	Q1										-0,4%	-0,7%	-1,4%	-1,5%	-0,6%	-2,0%	-1,2%	-0,3%	0,0%	
	Médiane										1,2%	1,0%	1,3%	1,5%	0,9%	0,2%	0,5%	1,0%	1,5%	

		Q3									5,4%	9,6%	5,5%	4,4%	4,8%	3,8%	3,5%	4,5%	6,7%	
		Banques FR									7,6%	9,2%	9,9%	12,6%	8,6%	7,5%	6,6%	9,1%	9,7%	
	RI		déc-12	mars-13	juin-13	sept-13	déc-13	mars-14	juin-14	sept-14	déc-14	mars-15	juin-15	sept-15	déc-15	mars-16	juin-16	sept-16	déc-16	
Profitabilité	PFT_41 - Net interest income to interest bearing assets	Moyenne pondérée									1,6%	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	
		Q1									1,1%	1,0%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
		Médiane									1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,4%	1,5%	1,4%	1,4%	1,4%
		Q3									1,8%	1,8%	1,8%	1,8%	2,0%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%
		Banques FR									1,4%	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%
Funding	KRI 34 - Loans to deposit ratio	Moyenne pondérée	115,7%	117,4%	114,1%	114,7%	112,8%	111,4%	112,9%	109,3%	108,6%	108,3%	108,6%							
		Q1	103,6%	101,3%	99,9%	97,8%	98,0%	95,0%	96,3%	93,7%	93,4%	94,1%	94,4%							
		Médiane	119,1%	116,8%	115,0%	114,6%	112,1%	110,9%	110,0%	108,0%	109,3%	109,6%	109,2%							
		Q3	135,7%	131,5%	130,5%	132,1%	129,4%	131,5%	129,2%	129,4%	124,3%	129,8%	132,2%							
		Banques FR	116,7%	119,5%	118,5%	119,3%	115,9%	118,8%	116,7%	110,7%	110,0%	108,8%	114,0%							
	FND_32 - Loan-to-deposit ratio for households and non-financial corporations	Moyenne pondérée										124,3%	125,1%	124,7%	123,2%	121,0%	121,7%	120,5%	120,1%	118,4%
		Q1										98,6%	98,9%	100,1%	99,5%	94,0%	97,4%	96,9%	93,3%	94,0%
		Médiane										121,4%	122,3%	120,9%	120,2%	118,3%	119,6%	118,2%	117,0%	116,0%
		Q3										194,1%	188,7%	182,6%	187,0%	179,4%	175,6%	176,0%	181,5%	182,2%
		Banques FR										116,5%	119,0%	118,2%	115,5%	113,5%	115,2%	114,1%	112,9%	112,3%
	FND_12 - Debt-to-equity ratio	Moyenne pondérée	1812,4 %	1793,4 %	1745,4 %	1698,9 %	1654,6 %	1661,4 %	1610,6 %	1587,4 %	1592,0 %	1632,5 %	1547,4 %	1534,5 %	1462,1 %	1504,6 %	1532,0 %	1476,2 %	1440,7 %	
		Q1	1333,9 %	1267,7 %	1253,8 %	1259,4 %	1208,6 %	1245,0 %	1167,1 %	1176,7 %	1132,1 %	1158,9 %	1165,1 %	1145,2 %	1091,9 %	1012,1 %	1034,7 %	1009,6 %	1043,0 %	
		Médiane	1621,4 %	1585,6 %	1602,5 %	1563,6 %	1588,1 %	1604,6 %	1556,0 %	1444,4 %	1464,4 %	1411,2 %	1417,9 %	1406,3 %	1373,0 %	1351,6 %	1346,9 %	1290,3 %	1310,2 %	
		Q3	2265,2 %	2212,9 %	2231,1 %	2143,4 %	1956,2 %	2005,2 %	1922,2 %	1942,7 %	1927,7 %	1979,5 %	1934,6 %	1859,6 %	1768,5 %	1784,8 %	1851,5 %	1797,7 %	1696,5 %	
		Banques FR	1890,6 %	1886,5 %	1837,6 %	1793,7 %	1691,9 %	1701,9 %	1706,3 %	1670,4 %	1661,8 %	1719,6 %	1629,9 %	1601,3 %	1518,7 %	1556,1 %	1606,0 %	1547,5 %	1486,5 %	
	FND_33 - asset encombrance ratio	Moyenne pondérée										25,4%	25,6%	25,8%	25,4%	25,5%	25,4%	25,5%	26,5%	26,3%
		Q1										13,1%	14,3%	13,7%	13,7%	15,0%	14,3%	12,8%	14,0%	13,8%
		Médiane										24,3%	24,8%	25,3%	24,9%	25,4%	24,6%	24,9%	24,3%	24,6%
		Q3										38,8%	38,4%	36,2%	36,9%	35,7%	36,2%	36,1%	36,9%	36,3%
		Banques FR										22,9%	23,5%	23,1%	22,5%	22,0%	22,3%	22,3%	23,4%	22,8%
Liquidity	LIQ_3 - Liquid assets to short-term liabilities	Moyenne pondérée										19,1%	19,8%	19,8%	20,7%	21,5%	21,4%	21,2%		
		Q1										13,9%	13,3%	14,4%	15,2%	15,7%	16,2%	15,7%		
		Médiane										20,1%	19,9%	20,1%	20,9%	21,9%	22,2%	21,7%		
		Q3										27,0%	26,5%	28,5%	28,9%	28,8%	30,5%	30,7%		
		Banques FR										17,9%	20,0%	16,0%	16,5%	17,9%	18,4%	17,3%	19,0%	ND
	LIQ_4 - Liquid assets to total items requiring stable funding	Moyenne pondérée										13,8%	14,2%	14,3%	14,7%	15,3%	15,2%	15,2%		
	Q1										8,3%	9,0%	9,0%	9,9%	10,1%	10,3%	10,4%			

	Médiane									12,3%	12,4%	12,7%	13,6%	14,2%	14,0%	14,0%		
	Q3									17,7%	16,8%	18,0%	18,6%	18,2%	19,2%	18,9%		
	Banques FR									13,0%	14,9%	12,1%	12,4%	13,4%	13,8%	13,0%	13,8%	ND

Remarques :

À compter de décembre 2014, l'ABE a publié de nouveaux indicateurs de risque (*Risk Indicators*) et des outils de suivi plus détaillés (*Detailed Risk Analysis Tools*) dont la méthodologie se trouve sous le lien suivant :

<http://www.eba.europa.eu/documents/10180/1380571/EBA+Methodological+Guide+-+Risk+Indicators+and+DRAT.pdf>

Élaborés à partir des standards techniques (*Implementing Technical Standards*) directement issus du règlement européen 575/2013 CRD4, ces indicateurs harmonisés sont construits à partir des remises COREP et FINREP de 198 banques de l'Union Européenne au 31 décembre 2016. Ainsi, l'échantillon des banques françaises inclut les établissements suivants : BNP Paribas SA, Crédit Agricole Group, Société Générale SA, GCM Group, Groupe BPCE, Banque Centrale de Compensation (LCH Clearent), Banque PSA Finance, BpiFrance (Banque Publique d'Investissement), CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), HSBC France, La Banque Postale, RCI banque (Renault Crédit Industriel), SFIL. Pour mémoire, les séries historiques des anciens KRI reposaient sur un échantillon de 55 banques européennes (dont 5 françaises).

Les nouveaux indicateurs sont organisés selon plusieurs catégories de risque : liquidité, financement, qualité des actifs, rentabilité, risque de concentration, solvabilité, risque opérationnel, risque de marché. À chaque fois que les concepts pouvaient s'approcher des anciens indicateurs de l'EBA (*Key Risk Indicators*), la série a été prolongée de façon à obtenir une profondeur historique significative. Toutefois, des ruptures méthodologiques ou de périmètre peuvent survenir à compter de l'échéance de décembre 2014.

Références

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, Analyses et Synthèses n°63 – la situation des grands groupes bancaires français à fin 2015

Directive 2013/36 (CRD4) et règlement 575/2013 (CRR) du parlement et du conseil européens du 26 juin 2013

European Banking Authority, *Risk Assessment of the European Banking System*, December 2016, European Banking Authority, *Risk Dashboard* Q4 2016

Listes des tableaux et graphiques

Liste des tableaux

TABLEAU 1 :	Soldes intermédiaires de gestion	6
TABLEAU 2 :	Évolution du coefficient d'exploitation	8
TABLEAU 3 :	Évolution de la structure du PNB par ligne de métier	13
TABLEAU 4 :	Principaux agrégats des pôles Banque de détail et financements spécialisés	14
TABLEAU 5 :	Principaux agrégats de la BFI	16
TABLEAU 6 :	Évolution des revenus en banque d'investissement en 2016 ..	17
TABLEAU 7 :	Évolution des revenus en assurance et gestion d'actifs en 2016	17
TABLEAU 8 :	Bilan agrégé des cinq principaux groupes bancaires français (en milliards d'euros)	18
TABLEAU 9 :	Programme 2016 de financement de moyen / long terme, en milliards d'euros	22
TABLEAU 10 :	Estimation du ratio CET1 agrégé des principales banques françaises depuis 2006	32
TABLEAU 11 :	Ratio CET1 « full CRR/CRD4 » sans phasage	32
TABLEAU 12 :	LCR au 31 décembre 2016	34
TABLEAU 13 :	Communication financière sur les ratios TLAC	37

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 :	Structure du PNB par source de revenus (en % du total bilan moyen)	7
GRAPHIQUE 2 :	Marge nette d'intérêt rapportée au PNB	8
GRAPHIQUE 3 :	Commission nettes rapportées au PNB	8
GRAPHIQUE 4 :	Comparaison avec les coefficients d'exploitation d'autres grandes banques européennes d'envergure internationale (en %)	9
GRAPHIQUE 5 :	Coût du risque rapporté au total de bilan	9
GRAPHIQUE 6 :	Coût du risque rapporté au PNB pour un échantillon d'autres grandes banques européennes d'envergure internationale	10
GRAPHIQUE 7 :	Résultat net rapporté au total de bilan (Return on Assets)	11
GRAPHIQUE 8 :	RoA pour un échantillon de banques européennes d'envergure internationale (en %)	11
GRAPHIQUE 9 :	RoE – Comparaisons internationales (France, Europe, États-Unis)	12
GRAPHIQUE 10 :	RoE pour un échantillon de grandes banques européennes d'envergure internationale (en %)	12
GRAPHIQUE 11 :	Évolution du PNB (en milliards d'euros)	13
GRAPHIQUE 12 :	Évolution du coefficient d'exploitation	13
GRAPHIQUE 13 :	Évolution du coût du risque (en milliards d'euros)	14
GRAPHIQUE 14 :	Évolution du résultat avant impôt (en milliards d'euros)	14

GRAPHIQUE 15 : Évolution de la marge nette d'intérêt et des commissions par rapport à 2015 (en %)	15
GRAPHIQUE 16 : Évolution de la structure de l'actif entre 2009 et 2016 en milliards d'euros	19
GRAPHIQUE 17 : Évolution de la structure du passif entre 2009 et 2016 en milliards d'euros	20
GRAPHIQUE 18 : Échéancement des tombées de la dette long terme des principaux groupes bancaires français, en milliards d'euros ...	21
GRAPHIQUE 19 : Évolution des primes CDS des principaux groupes bancaires français	21
GRAPHIQUE 20 : Ratio crédit/dépôts pour les entreprises non financières et ménages en France et dans l'Union Européenne.....	22
GRAPHIQUE 21 : Évolution des exigences en fonds propres entre 2015 et 2016	23
GRAPHIQUE 22 : Structure du portefeuille de crédits des banques françaises en 2016.....	24
GRAPHIQUE 23 : Évolution des EFP crédit par portefeuille entre 2015 et 2016..	24
GRAPHIQUE 24 : Encours « grands risques » par grandes catégories au 31/12/2016	25
GRAPHIQUE 25 : Évolution des expositions sur les sociétés non financières depuis 2010.....	25
GRAPHIQUE 26 : Structure des expositions sur les sociétés non financières par secteur d'activité.....	25
GRAPHIQUE 27 : Taux d'encours dépréciés des principaux groupes bancaires français	26
GRAPHIQUE 28 : Taux de prêts non performants des principales banques européennes	27
GRAPHIQUE 29 : Taux de provisionnement des encours dépréciés des principaux groupes bancaires français	27
GRAPHIQUE 30 : Taux de provisionnement des encours dépréciés des principales banques européennes	28
GRAPHIQUE 31 : EFP au titre des risques de marché (milliards d'euros)	28
GRAPHIQUE 32 : Ventilation des EFP au titre des risques de marché – décembre 2016.....	29
GRAPHIQUE 33 : Montant notionnel des dérivés détenus à des fins de transaction (milliards d'euros)	29
GRAPHIQUE 34 : VaR trimestrielle moyenne cumulée de BNPP, SG et GCA (millions d'euros)	30
GRAPHIQUE 35 : EFP au titre des risques opérationnels (milliards d'euros).....	30
GRAPHIQUE 36 : Pertes opérationnelles rapportées au PNB.....	31
GRAPHIQUE 37 : Répartition des pertes opérationnelles (millions d'euros)	31
GRAPHIQUE 38 : Ratio de solvabilité CET1 full CRR/CRD4 / full Bâle 3 à fin 2016	33
GRAPHIQUE 39 : Ratio de levier au 31 décembre 2016	33
GRAPHIQUE 40 : Insuffisance d'actifs liquides (en milliards d'euros) et LCR.....	34
GRAPHIQUE 41 : Composition des HQLA des banques françaises (en milliards d'euros).....	35
GRAPHIQUE 42 : Sorties nettes de trésorerie (en milliards d'euros)	35
GRAPHIQUE 43 : Emplois stables, ressources stables (en milliards d'euros) et ratio NSFR.....	36



61, rue Taitbout
75009 Paris
Téléphone : 01 49 95 40 00
Télécopie : 01 49 95 40 48
Site internet : www.acpr.banque-france.fr